



Meilleurs voeux 2023

Actualités

De nouvelles installations sportives

p.7

Jeunesse

Une année bien remplie pour
le Conseil des Jeunes

 p.24

Vie associative

Reprise des activités

p.32

Vos élus	3
Éditorial	3
Actualités	4
Vie municipale	11
Histoire	16
Votre territoire	18
Enfance - jeunesse	24
Vie scolaire	28
Vie associative	32
Votre médiathèque	36
Agenda	38
État civil	38
Marz'en pratique	39



4



24



28



32



Magazine d'informations municipales de la ville de Marzan
N°48 - Janvier à Juin 2023

Directeur de publication : Denis Le Ralle
Adjointe au directeur de publication : Annie Dréno
Rédaction : élus et personnel municipal
Conception : Agence Le Homard Bleu Communication
02 97 56 83 75 - www.lehomardbleu.bzh
Impression : AG Copy

Crédits photos : Ville de Marzan, Arc Sud Bretagne,
Alexandre Lamoureux, Pixabay.

Tirage : publication gratuite imprimée à 1000 ex. sur
papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Diffusion : Marz'Annonces est également disponible sur
le site web www.marzan.fr

vous accueillent en mairie.



Denis Le Ralle

MAIRE

Sur rendez-vous, de 10h à 12h, tous les jours sauf le samedi

Annie Dréno

1^{ÈRE} ADJOINTE

Finances, vie économique, communication, culture
Le lundi, 10h-12h, sur rendez-vous



Éric Lippens

2^E ADJOINT

Affaires scolaires et générales, enfance - jeunesse, conseil des jeunes, RH
Le mardi, 10h-12h, sur rendez-vous



Martine Dussart

3^E ADJOINTE

Affaires sociales, solidarité, logement, CCAS, fleurissement
Le mercredi, 10h-12h, sur rendez-vous



Christian Trémant

4^E ADJOINT

Affaires sportives, vie associative, événementiel
1^{er} et 3^e samedis du mois, 9h-11h, sur rendez-vous



Sylvie Benneka

5^E ADJOINTE

Travaux, bâtiments, sécurité, voirie, accessibilité, urbanisme
Le jeudi, 10h-12h, sur rendez-vous



Hubert Thuring

CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Mesdames, Messieurs,

Les conséquences du réchauffement climatique se sont fait ressentir en 2022 avec un printemps chaud, une sécheresse estivale, des épisodes caniculaires avec des records de température. Des milliers d'hectares ont brûlé dans toute la France. Notre commune n'a pas été épargnée. Je remercie les pompiers volontaires qui ont été fortement mobilisés (15 interventions sur notre commune) ainsi que les agriculteurs qui sont venus spontanément prêter mains fortes aux pompiers à chaque départ de feu. Dans une société de plus en plus individualiste, ils ont fait preuve de solidarité : Je les félicite. Merci également aux riverains, au service technique ainsi qu'aux élus qui se sont mobilisés.

Nous retiendrons également de l'année 2022 la guerre aux portes de l'Europe avec le conflit Russie- Ukraine et ses conséquences pour notre pays. Si dans de nombreux domaines la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent. Comme pour les familles Marzannaises, les répercussions se font déjà ressentir sur les finances de notre commune. Ceci nous oblige à une sobriété énergétique. Comme vous avez pu le constater nous avons diminué le temps de l'éclairage public.

Le cœur du bourg est le lieu où se situent la vie de la commune, son animation, ses échanges. C'est un lieu d'accueil de la population, des services, des commerces, des équipements. L'équipe municipale met tout en œuvre pour revitaliser et rendre attractif notre bourg.

Les travaux pour la construction d'une micro-crèche, rue des ajoncs près de l'accueil de loisirs, démarreront 2^{ème} semestre 2023 pour une ouverture en 2024.

Projet de création d'une structure pour personnes âgées, les premiers contacts ont été pris auprès des porteurs de projets.

Recensement de la population du 19 janvier au 18 février : 6 agents recenseurs ont été recrutés. Pour faciliter leur mission, il serait souhaitable que chacun mette son nom et prénom sur sa boîte aux lettres. Je souhaite que vous leur réserviez le meilleur accueil possible lors de leur visite.

Au nom du personnel et du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2023.

DENIS LE RALLE
Maire de Marzan



Inauguration du pôle santé et de la résidence

L'inauguration du Pôle Santé s'est déroulée le 23 septembre en présence des élus de la commune et des communes voisines, du député Paul Molac, du Sénateur Jacques Le Nay, de la conseillère départementale Marie Odile Jarligant, du président d'Arc Sud Bretagne Bruno Le Borgne, de sœur Françoise représentant la congrégation des Filles du Saint Esprit, du personnel municipal, des professionnels de santé et locataires de la résidence. Cette bâtisse a abrité les Sœurs de la congrégation des Filles du Saint Esprit pendant 270 ans. C'est avec fierté et satisfaction que le maire Denis Le Ralle a souligné la continuité du rôle social de ce bâtiment avec aujourd'hui les professionnels de santé au service de la population. Ils vous accueillent depuis début septembre dans leurs cabinets flambants neufs. Pour la partie résidence quatre locataires occupent les appartements. Le coût de la rénovation de ce bâtiment s'est élevé à 1 080 000 € TTC et la commune a bénéficié de 626 000 € de subventions.



Commémoration du 11 novembre 1918

Le samedi 11 novembre à Marzan, avait lieu la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le cortège, parti de la mairie, s'est dirigé vers le monument aux morts où le maire, Denis Le Ralle, a rendu hommage aux soldats qui ont sacrifié leur vie durant ces longues années de combats. Les élèves de l'école publique du Pigeon Vert ont ensuite lu un très joli poème écrit par un auteur inconnu « le jour de la délivrance ». « Soldats, écoutez donc, écoutez le silence... il faudra que ce jour vous fétiez l'armistice » La municipalité remercie les enfants et

leurs enseignantes pour leur implication active et solidaire. Ils contribueront ainsi à construire un monde de paix et de liberté.

Après la lecture du message officiel du ministre des armées, le maire a invité les élus du Conseil des Jeunes à déposer la gerbe au pied du monument aux morts. Le public a aussi écouté avec une grande émotion le chant de la Marseillaise chantée a capella par un nouveau marzannais.

Un pot de l'amitié a, comme de coutume, clôturé la cérémonie, à la salle des ajoncs en toute convivialité.



Feu d'artifice du 9 juillet



Le samedi 9 juillet la Garde du Pont organisait un repas parking de La Poste, un bon moment convivial et un beau succès. Le feu d'artifice offert par la municipalité clôturait en beauté la soirée. Félicitations et merci aux bénévoles ainsi qu'aux artificiers qui se sont mobilisés pour assurer l'organisation et la sécurité de cette manifestation.

Fête des voisins

Pour la 2ème année consécutive, la fête des voisins de la rue des Ajoncs a eu lieu le 10/09/2022 en toute convivialité et sera renouvelée en septembre 2023.



50 ans, ça se fête !

À l'initiative de trois d'entre-eux, une trentaine de personnes originaires de Marzan ou nouveaux résidents se sont réunis le 8 octobre dernier pour fêter ensemble leurs 50 printemps ! Venu pour certains des communes voisines mais aussi de Loire-Atlantique, des Côtes d'Armor ou d'Ille-et-Vilaine, ils ont débuté ce moment convivial autour d'un apé-

ritif avant de rejoindre le restaurant «La Porte du Golfe» à Muzillac. Pendant le repas, ils se sont rappelés avec beaucoup de plaisir leurs souvenirs d'école, de kermesse, de fêtes de classe d'âge avant de se déhancher sur la piste de danse au rythme des tubes des années 80. A la fin de cette soirée festive, ils ont promis de se retrouver de nouveau dans cinq ans !



Repas CCAS

Depuis 2019, le repas en l'honneur des personnes de 70 ans et plus n'avait pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. C'est avec joie et bonne humeur que 133 marzannaises et marzannais ont fêté leurs retrouvailles le 5 novembre autour du repas



organisé par le CCAS et la municipalité en toute convivialité à la salle polyvalente. Après le mot d'accueil du Maire, Denis Le Ralle, 4 musiciens et chanteurs ont animé ce moment festif. Musiques, chants et pas de danse ont ponctué cette journée. Les invités ont pu aussi apprécier le talent d'Annick et Guy qui ont interprété quelques chansons pour le plus grand plaisir de tous. A l'issue de ce repas, Martine Dussart et Hubert Thuring, membres du Centre Communal d'Action Sociale ont remis à la doyenne et au doyen de l'assemblée, Anne Marie Guédas, 93 ans, et Henri Hillaireau, 90 ans, une corbeille garnie.



Les personnes de plus de 76 ans ne pouvant pas se déplacer recevront le traditionnel colis de Noël.

Marché de Noël

Le dimanche 4 décembre, s'est déroulé comme chaque année, le marché de Noël de Marzan organisé par le Club de l'Amitié et Marz'en Rando. Petits et grands ont pu au cours de cette journée goûter aux plaisirs de Noël avant Noël. Un vingtaine d'exposants ont proposé leurs créations diverses aux visiteurs venus nombreux : décorations de Noël, créations en tissu, laine, bois, carton, poteries, vitraux, tableaux, confitures, compositions florales... Le Père Noël est arrivé à la salle polyvalente en calèche avec son panier rempli de friandises qu'il a distribué généreusement et il a accompagné



les enfants pour des tours de calèches. Les exposants et visiteurs pouvaient se restaurer avec les délicieuses galettes saucisses, les crêpes et déguster le vin chaud tellement apprécié qu'en fin de journée le stock était épuisé. Café ou chocolat chaud réchauffaient les plus frileux. Une soupe à l'oignon préparée par les adhérents de Marz'en Rando pouvait être dégustée en fin de journée.

En parallèle, en fin de matinée, en présence de Colette Benoit et Armelle Tual, référentes de la Ligue pour le secteur Muzillac/Marzan du maire Denis Le Ralle et de quelques élus, le Conseil des Jeunes a remis



un chèque de 289 € à la Ligue contre le Cancer, correspondant à la somme collectée lors de la journée Octobre Rose organisée le 22 octobre simultanément avec la remise du chèque du bénéfice de la fête des soupes organisée par Marz'arts.

Félicitations aux jeunes élus qui répondent toujours présents. Pour ce marché de Noël, ils ont vendu des gâteaux qu'ils ont confectionnés et proposé une tombola aux visiteurs. Michel Le Mauff a été l'heureux gagnant d'un bon d'achat de 50 euros à valoir à la supérette Vivéco à Marzan.

Rendez-vous l'année prochaine.

Club de l'Amitié

Tous les mardis après-midi les adhérents du Club de l'amitié se retrouvent à partir de 14h. Ces moments récréatifs sont l'occasion de jouer aux cartes pour certains, aux jeux de société pour d'autres ou encore faire une partie de pétanque. Ces activités se terminent vers 17h par un café.

Le mercredi matin, de 8h30 à 9h30 les adeptes de gymnastique douce entretiennent leur forme physique encadrés par Charline Colin.

Si vous souhaitez passer un moment agréable et convivial ou participer aux cours de gymnastique, contactez Martine Dussart, présidente du Club, au 06 08 62 80 95.

Retrouvailles des 70 ans

Seize marzannais, nés à Marzan ou habitant Marzan, de la classe 52 se sont réunis pour une soirée conviviale autour d'un repas le 15 octobre. Ce fut

l'occasion pour certains de se retrouver et, pour les nouveaux arrivants sur la commune, de mieux se connaître et de tisser des liens.



Recensement de la population



Cette année, la commune de Marzan réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres (merci d'indiquer vos noms-prénoms sur la boîte aux lettres afin qu'elle soit identifiable). Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin,
- identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Mme BODO Valérie ou Mme SAIL Hélène au 02 99 90 63 02. Mail : mairie@marzan.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

En haut de gauche à droite : Mme Maurice Michèle, Mme Bève Béatrice, Mme Thomas Josiane. En bas de droite à gauche : Mme Renoux Marie-Christine, Mme Le Tilly Marie-Thérèse, Mme Seignard Danièle



Travaux: city-stade, agrès fitness, parcours de santé

La municipalité a mis les moyens pour préserver et améliorer la qualité du cadre de vie des jeunes et moins jeunes. Son objectif est de proposer des activités et ainsi rassembler par le sport.

Le city-stade installé près du terrain de football d'entraînement est accessible à tous depuis le mois d'août. Cet équipement permet l'épanouissement par la pratique de différents sports : football, handball, basket-ball...

Le terrain de BMX a été aménagé et s'est enrichi de plusieurs agrès fitness dont un PMR, d'une table de ping-pong béton, d'un terrain de pétanque et d'une mini piste d'athlétisme. Depuis le mois d'août petits et grands peuvent s'entraîner à volonté.

Un parcours de santé a également vu le jour partiellement début novembre. Sur le sentier qui se trouve sur les hauteurs derrière la mairie, des agrès de musculation ont été installés et permettent de faire des exercices tout en se baladant dans un cadre agréable et verdoyant. Un autre agrès musculation est placé près de l'aire de jeux.



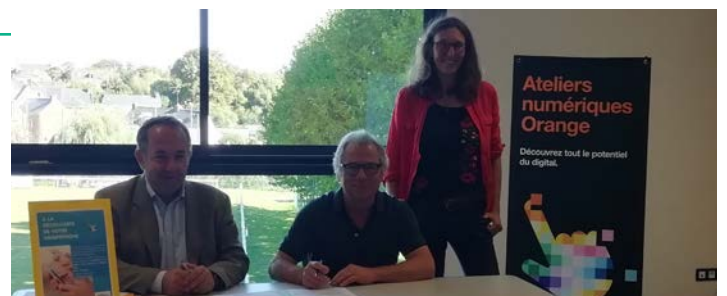
Association de chasse et Garde du Pont

En 2021, les bénévoles du Club des Boulistes achevaient leur nouveau local. En 2022, deux autres associations n'ont pas hésité à se mobiliser et donner de leur temps. Les chasseurs ont aménagé trois containers en local de chasse. Ce chantier leur a demandé plus de 700h de travail et de grandes compétences. Les bénévoles de la Garde du Pont, eux aussi, ont retroussé les manches pour rénover la buvette du terrain de foot d'entraînement. La municipalité, qui a participé financièrement à l'achat des matériaux, remercie et félicite ces membres d'associations pour leur investissement et leur dynamisme.



Ateliers numériques Orange

Quatre ateliers numériques organisés par Orange en partenariat avec la municipalité ont été suivis et appréciés par une douzaine de personnes sur inscription pour se familiariser avec le téléphone portable et plus généralement internet. Ces ateliers ont eu lieu à la médiathèque et au vu du succès rencontré pourraient être renouvelés en 2023.



Charline Colin

J'habite Marzan depuis plusieurs années. J'ai toujours eu à cœur de m'investir auprès des associations de ma commune, notamment au niveau sportif. Au fil des rencontres, des témoignages de sympathie et d'encouragements, j'ai décidé de faire de cet engagement mon activité professionnelle. Je me suis donc formée et je suis aujourd'hui éducatrice en sport-santé pour les particuliers, les entreprises et les établissements de santé. Je vous accompagne dans toutes les étapes de votre vie, à travers différentes prestations. La marche nordique : cette activité va vous faire oublier les petits soucis quotidiens en ayant un effet très bénéfique sur votre condition physique. Le sport est le remède parfait au stress, à l'anxiété ou à la dépression. Pensez à vous ! Avec des exercices simples, nous pouvons



réduire les tensions qui vous empoisonnent la vie. Formée à la méthode B. De Gasquet, je l'utilise pour accompagner les personnes présentant des maux de dos, périnées fragiles,

et intestins sensibles. Je propose également un suivi personnalisé aux femmes enceintes pour les préparer aux changements. L'activité physique adaptée : Depuis 2016, le sport est considéré comme outil thérapeutique. Votre médecin peut vous prescrire de l'activité physique, même en cas de douleurs. Ensemble, nous pouvons vaincre la peur d'avoir mal. Diplômée en activité physique sur prescription médicale, je vous propose un suivi personnalisé. Investie et engagée, j'exerce mon métier avec passion, dans une relation de confiance et d'empathie. Vous êtes tenté ? Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez surtout pas à me contacter pour que nous puissions échanger ensemble. C'est gratuit et sans engagement ! A très vite ! Charline Colin : 06.33.17.24.94 charlinecolin56@gmail.com

LBJ Peinture



Après de nombreuses années en tant que salarié Julien Le Ber s'est installé en tant que peintre en bâtiment à Tremer – Marzan. A l'issue du collège, il a fait un apprentissage dans une entreprise de Malansac pour préparer un CAP Peintre en Bâtiment. Une fois le

diplôme passé, il a travaillé pour une entreprise de Saint-Avé durant de nombreuses années.

Après 17 années de salariat, Julien a décidé de voler de ses propres ailes. Il peut réaliser les peintures intérieures en neuf ou rénovation, les peintures extérieures, la pose de revêtement sol et mur.

Contact : 07 61 41 90 87 lbj.peinture@gmail.com

Sandrine Robert



Retrouvez les K'rêpes de Marguerite, Crêpière depuis 17 ans et sa cuisine 100 % maison qui vous propose des galettes garnies, nature, crêpes, frites, saucisses artisanales, petite épicerie fine. Je travaille avec de la farine blé noir IGP Bretagne des producteurs locaux.

Tous les jeudis après-midi de 15h à 20h30 place de l'Église, en face le bar tabac Le Temps Fort.

Élodie Dréan



Je me présente Élodie Dréan résidente sur la commune de Marzan depuis environ 10 ans. Après avoir travaillé plus de 10 ans en qualité d'Agent de Services Hospitaliers faisant fonction d'Aide Soignante dans différentes structures médicales, j'ai passé mon diplôme d'Aide Soignante en 2014. Depuis Septembre 2022, j'ai décidé de me mettre à mon compte en

CESU (déduction des impôts) pour adapter ma vie professionnelle et ma vie de famille. Je vous propose donc mes services d'Auxiliaire de Vie pour : l'Aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux courses, accompagnement aux rendez-vous. J'assure éventuellement une aide administrative et l'entretien du logement pour les personnes dans le besoin. Mes horaires sont de 8h00 à 16h00 sauf le mardi 15h00. Le coût horaire d'intervention est de 15 euros dans un rayon de 10 kms autour de Marzan et de 17 euros au-delà. Mes coordonnées sont 06.72.41.75.00 et mon adresse mail : elodie.drean11@gmail.com.

Important

La municipalité de Marzan vous informe de l'ouverture de nouveaux commerces et l'installation de nouveaux services sur la commune. Elle ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects liés à l'achat de prestations proposées par ces entreprises.

Panneau numérique



Le devis de la Société Lumiplan d'un montant de 15 000 € HT pour l'acquisition d'un panneau d'information numérique a été accepté par délibération du conseil municipal du 9 juin 2022.

Ce panneau numérique a été installé, place de La Fontaine, le 14 décembre. Il permettra d'informer la population des actualités communales et associatives en temps réel. L'application City All pour téléphones portables complétera prochainement cet outil de communication. Les associations qui souhaitent diffuser des informations peuvent contacter la mairie par mail à communication@marzan.fr.

Association Saint Miguel



L'association St Miguel compte une cinquantaine de bénévoles qui œuvrent pour sauvegarder et restaurer la chapelle de Miquel. Tous les ans, le premier dimanche de septembre, a lieu le pardon de St Cornély. Depuis 2019 la fête profane n'a pas repris sa forme traditionnelle avec repas et animations. Le 4 septembre 2022 les bénévoles ont opté pour une vente de repas à emporter. 325 repas à emporter ont été vendus sur réservation, un beau succès. Nous espérons voir les premiers travaux aboutir début 2023.

Marianne

Depuis début novembre, un buste de Marianne en bois de chêne sur un socle de cerisier veille sur la salle du conseil municipal. Cette œuvre est la réalisation bénévole de Joseph, un artiste ébéniste marzannais. Tous les ans, il réalise également le totem des naissances. La municipalité le remercie chaleureusement pour son engagement et son professionnalisme.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour.** (Illustration of a woman opening a window)
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver.** (Illustration of a woman and a man with a boiler)
- Utilisez sèchers : appareils de cuisson (braser, barbecue) et groupes électrogènes.** (Illustration of a man with a barbecue)
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.** (Illustration of a woman with a boiler)



Patrimoine : restauration de la passerelle

C'est niché dans un bois près du village de Kerjulien, sur le circuit de randonnée des Ponts, qu'une passerelle dégradée a retrouvé une nouvelle jeunesse. Une équipe des chantiers d'insertion d'Arc Sud Bretagne a, une nouvelle fois, fait preuve de savoir-faire en reconstruisant une passerelle en bois. Ils ont réalisé l'ouvrage en atelier, puis après avoir débroussaillé le site, aménagé l'espace, ils ont installé cette nou-

velle passerelle que les randonneurs, très nombreux à emprunter ce sentier, pourront apprécier. 171 heures de travail auront été nécessaires aux quatre agents, encadrés par Jean Pierre Stoupar, qui ont participé au chantier. Le 17 mars, le maire, Denis Le Ralle, accompagné d'élu et d'Anaëlle Le Foll, assistante au service insertion, s'est rendu sur les lieux pour les féliciter. Bravo à toute l'équipe.



Elagage

Des travaux d'élagage, sur le parking de La Poste, ont été effectués par l'entreprise David Le Bras de Marzan pour assurer l'entretien des arbres et pour la sécurité des administrés. Tous les végétaux ont ensuite été broyés pour être utilisés en paillage.



Les commerces de proximité

Commerces d'alimentation

EURL Les Jardins de Trémer

Marâcher

Rémi MATHURIN

Vente sur marchés - Trémer - 56130 Marzan

Port. : 06 71 00 77 14 ou 06 79 61 37 06

Email : remi.mathurin0189@orange.fr

GAEC du Pré de la Fontaine

Marâcher

Damien RIO

Rosquéant - 56130 Marzan

Tél. : 02 99 90 69 20 - Fax : 02 99 90 69 26

Site web : www.damienrio.fr

Terre et Océan

Cédric PAUL

Kérivin - 56130 Marzan

Tél. : 02 97 48 96 02

Vivéco - la supérette

Alimentation libre-service

Linda LEMASSON

2, rue de la source - 56130 Marzan

Tél. : 02 99 90 67 93 - Fax : 02 99 90 67 93

Commerces et services

Envie d'hair

Salon de Coiffure

Stéphanie OLIVIERO

3 Rue du Général de Gaule - 56130 Marzan

Port. : 06 11 33 32 72 - Tél. : 02 99 90 73 48

- Facebook : enviehair

Le Temps fort

Bar Tabac Presse Loto Jeux à gratter

Sylvie CALLE

8, place Saint-Pierre - 56130 Marzan

Tél. : 02 99 70 66 04

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 6h30-14h ; 16h-20h

Mercredi : Fermé

Vendredi, samedi : 6h30-14h puis à partir de 16h

Dimanche : 8h-13h30 puis à partir de 17h

Restaurant Le Relais de la Roche **Restauration**

Jean-Pierre RONDEL

Le Pont - 56130 Marzan

Tél. : 02 99 90 60 69

Site web : www.lerelaisdelaroches.com

SARL Marrie Palou

Station service (Total)

Martine MARRIE

Le Pont - 56130 Marzan

Tél. : 02 99 90 60 19 - Fax : 02 99 90 60 19

Commerçants ambulants

Boucherie - Charcuterie - traiteur **Gilloury de Caden**

Tous les mardis matin de 10h30 à 12h30 en face du bar tabac le Temps Fort.

Tél 02 97 67 82 34

Les K'rêpes de Marguerite

Crêpière

Sandrine ROBERT

Tous les jeudis après-midi de 15h à 20h30 place de l'Église.

Tél 06 59 90 78 65

Mariz Pizza

Pizzas à emporter

Tous les dimanches soir à partir de 18h30 en face du bar tabac le Temps Fort.

Tél 06 45 94 28 73

Retrouvez la liste des artisans et praticiens sur notre site internet www.marzan.fr

RAPPORT 2021

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets

À la séance du 18 août le maire présente le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce rapport a pour objectif principal de renforcer la transparence et l'information sur la gestion du service d'élimination des déchets. Il doit être présenté sous la forme d'une information détaillée comprenant un descriptif de l'organisation du service et des prestations réalisées au cours de l'année 2020. Le territoire de la Communauté de Communes connaissant une forte variation saisonnière de sa population, le nombre d'habitants pris en compte dans ce rapport est celui de la population dite « DGF »,

intégrant les résidences secondaires, qui est de 33 833 habitants en 2021. La population INSEE (28 299 habitants en 2021) est également prise en compte, afin de pouvoir comparer les ratios avec ceux utilisés par l'ADEME et CITEO. En 2021, 6 123,72 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit une hausse de 6,25 % par rapport à 2020 (+ 360,48 tonnes). Le ratio d'ordures ménagères est de 181 Kg/hab/an (pop DGF) et de 216,39 Kg/hab/an (pop INSEE). Les tonnages de déchets recyclables sont : 893,60 tonnes d'emballages légers (+6,85 %), 2 149,26 tonnes de verres (+6,21%), 539,38 tonnes de papiers (+1,39 %). Par ailleurs,



174808 passages ont été comptabilisés sur les déchetteries et plateformes de déchets verts. Les tonnages de déchets déposés sur ces sites ont été de 12 592,07 tonnes, principalement des gravats (1 828,78 tonnes), du tout-venant (2 739,74 tonnes) et des déchets verts (5 008,02 tonnes).

VOIE COMMUNALE

Création d'un nom de voie

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux lieux-dits. Une délibération avait été prise pour le même objet lors du dernier Conseil Municipal. Il agit d'ajouter un nouveau nom de voie. La dénomination des voies communales, est laissée au libre choix du Conseil municipal. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de La Poste et d'autres services publics et commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Le Maire rappelle qu'il faut régulariser les noms des rues afin de faciliter la mise en place de la fibre. En effet, certains noms de rue étant inconnus du SNA (Service National des Adresses), le raccordement au réseau fibre optique des habitations présentes dans ces rues n'est, à l'heure actuelle, pas possible. Le Conseil Municipal accepte de valider le principe général de dénomination des voies de la commune, de valider la création du nom de voie Le Téno de Kersouchard. La numérotation des habitations est terminée. La municipalité remercie Marie Catrevaux, conseillère municipale mais aussi factrice qui grâce à sa connaissance parfaite de la commune a menée à bien, bénévolement, cette mission de longue haleine, ainsi que les agents du service administratif qui lui ont apporté leur aide. Certains lieux-dits n'ont pas encore reçus leurs numéros. Ceux-ci seront distribués 1er semestre 2023.



PÔLE SANTÉ

Bardage du local extérieur

Afin d'améliorer l'aspect du local situé derrière le Pôle Santé, il est proposé de poser un bardage en bois sur les murs et de le fermer avec une porte. Le devis de BG Menuiserie pour un montant de 4 027.64 € TTC est retenu.



INFLATION

Restauration ALSH

Un avenant à la convention de restauration concernant l'ALSH a été signé. Cet avenant avait pour objet de modifier le taux de révision du prix des prestations à compter du 01/09/22 pour tenir compte de l'inflation des prix des denrées alimentaires (Le coût d'un déjeuner enfant passe de 2.9652 € TTC à 3.0986 TTC soit + 4.5 %).



DONNÉES PERSONNELLES

Evolution du service mutualisé RGPD



Le Règlement Européen relatif à la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il impose aux entreprises et aux collectivités le traitement des données à caractère personnel. Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a mis en place un service mutualisé « assistance administrative RGPD » en septembre 2019, auquel la commune a adhéré. Les différentes étapes de la mise en conformité arrivant à leur terme à la fin de l'année 2022, les possibilités d'évolution de ce service ont été présentées lors du Bureau Communautaire le 19 juillet. Le Conseil Municipal décide de choisir le maintien du service mutualisé RGPD avec extension aux nouvelles missions, en plus de celles du suivi et de veille liées au RGPD à compter du 1er janvier 2023 et de disposer d'un Délégué à la protection des données.

Afin de se conformer au RGPD, les communes doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser le traitement des données à caractère personnel. Cela inclut « la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle ». Au-delà de la protection des données, le RGPD prévoit que la commune mette en œuvre « des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ». La politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) est un plan d'actions définies pour maintenir un certain niveau de sécurité des systèmes d'information (SSI). Elle contribue notamment à : assurer la continuité des activités, prévenir la fuite d'informations sensibles, renforcer la confiance des usagers dans les services numériques. Elle se traduit par la réalisation d'un document qui regroupe l'ensemble des règles de sécurité à adopter ainsi que le plan d'actions ayant pour objectif de maintenir le niveau de sécurité de l'information dans la commune. Le prestataire informatique de la commune, propose de réaliser ce document pour un montant de 1 423.50 € TTC. La perte de données est la conséquence la plus récurrente des sinistres qui peuvent toucher les communes. L'objet d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA) est de permettre la reprise ou tout au moins le fonctionnement en mode dégradé de la commune en cas de sinistre, la disponibilité des données étant un enjeu prioritaire. Le prestataire informatique de la commune, propose de réaliser ce document pour un montant de 975 € TTC. Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les PSSI et le PCA/PRA par HG Bureautique Informatique, le prestataire informatique de la commune, pour un montant total de 2 398.50 € TTC.

AIDE EXCEPTIONNELLE

Programme de voirie 2023

Le Conseil Départemental a reconduit l'aide exceptionnelle aux communes pour les travaux de voirie. Comme l'année dernière, le montant de cette aide sera de 50 000 € par commune sur la base d'une dépense éligible plafonnée à 62 500 € HT, et dans le respect du plafond légal des 80% d'aides publiques. Le élu accepte les devis de l'entreprise CHARIER concernant la réalisation du programme de voirie pour 2023 pour un montant total de 56 312.40 € HT soit 67 574.88 TTC et sollicite l'aide exceptionnelle 2022 du Département pour les travaux de voirie.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée du PLU

Le règlement du PLU n'encadre pas suffisamment les droits à construire en zone urbaine en autorisant les changements de destination des commerces vers de l'habitat sans aucune condition (erreur matérielle). Aussi, il convient d'adapter le règlement graphique et littéral du Plan Local d'Urbanisme de la commune afin de se prémunir de changement de destination qui pourrait entraîner des fermetures de commerces à terme.

Le dossier sera notifié et adressé pour avis aux personnes publiques associées et à l'autorité environnementale, préalablement à sa mise à disposition au public en mairie pendant une durée d'un mois. Les élus émettent un avis favorable de principe sur les modifications envisagées en précisant que le dossier de modification simplifiée fera l'objet d'une approbation ultérieure du Conseil municipal, après que celui-ci ait pris connaissance des observations et remarques du public.



Publication des actes administratifs en ligne

L'ensemble des actes administratifs sont à retrouver en lecture en ligne sur le site web de la mairie de Marzan : www.marzan.fr

ESPACES PUBLICS

Ventes terrains

Le futur propriétaire de la parcelle ZP 129 souhaite acheter à la commune le petit espace public contigu à cette parcelle, situé près de la fontaine communale.

Le Conseil Municipal (2 abstentions) donne un accord de principe pour la vente de cet espace public au prix de 50 € le m², sous réserve qu'une surface suffisante soit conservée par la commune autour de la fontaine pour la réalisation des travaux d'entretien. Les frais d'acte notarié et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal donne également un accord de principe pour la vente des délaissés de voirie à Kerlo et au Cosquer



au prix de 15 € le m² (Frais d'acte notarié et de bornage à la charge de l'acquéreur) et pour la vente d'une partie de la par-

celle ZP 259 au prix de 50 € le m² (Frais d'acte notarié et de bornage à la charge de l'acquéreur).



Une partie de la parcelle ZP 259



Délaissé de voirie à Kerlo



Délaissé de voirie à Le Cosquer

PRISE EN CHARGE

Visite médicale obligatoire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge le montant des honoraires (36 € en 2022) du médecin agréé pour les visites médicales des agents dont les fonctions précisées sur la fiche de poste nécessitent un permis poids lourds.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition. Le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif de paiement établi par le médecin.

TERRITOIRE

Achat de panneaux de signalisation

Afin d'améliorer la signalisation routière et signalétique sur le territoire communal, il convient d'acheter de nouveaux panneaux. Les offres reçues de Signaux Girod pour 4 898,96 € TTC et Lacroix (Signalisation Pôle Santé) pour 423.05 € TTC sont retenues.



Rapport d'activité 2021 du SPANC

Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes assure la gestion de l'Assainissement Non Collectif en régie directe sur l'ensemble des 12 communes de son territoire : Ambon, Arzal, Biliers, Dangan, La Roche-Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac, Péaule et Saint-Dolay. Le SPANC comptabilise 5 581 installations pour 13 953 habitants desservis et couvre 49 % de la population totale du territoire établie à 28 299 habitants (source population légale INSEE au 1er janvier 2021). En 2021, le service a réalisé 992 contrôles en augmentation de 89 % par rapport à 2020 (forte baisse due à l'impact de la crise sanitaire sur les contrôles de terrain) et de 23% par rapport à 2019 : 192 contrôles de conception et d'implantation (150 en 2020 + 28% ; 139 en 2019 + 38%), 120 contrôles de bonne exécution des travaux (84 en 2020 + 43% ; 130 en 2019 % - 8%), 680 contrôles de bon fonctionnement (291 en 2020 + 134% ; 535 en 2019 + 27%). La responsabilité du service, la gestion des partenaires, le suivi des réclamations et des litiges sont assurés par la directrice du pôle

Environnement. Une assistance administrative à temps plein est chargée de l'accueil et de l'information des usagers du service, du suivi des demandes de contrôle et des facturations. Une assistante administrative en renfort à mi-temps est chargée de la mise à jour de la base de données des usagers du service. Les prestations de contrôle sont confiées à un prestataire privé (Véolia). Au 31 décembre 2021, le taux global de conformité (nombre d'installations non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement) est de 89 %, soit 11 % d'installations à risques.



RECENSEMENT

Recrutement et rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023 inclus. Il est nécessaire de procéder au recrutement de 6 agents recenseurs pour cette période ainsi que pour 2 demi-journées de formation préalables aux opérations de recensement. Un appel à candidatures a été diffusé via Pôle Emploi et par affichage de l'offre d'emploi en divers lieux publics communaux. A ce jour, 6 personnes ont

été sélectionnées pour effectuer cette mission. La rémunération des agents recenseurs ne faisant pas partie des effectifs de la collectivité sera de 180 € net pour les journées de préparation incluant la tournée de reconnaissance, 1,50 € net par feuille de logement remplie, 0,90 € net par bulletin individuel rempli, 45 € de forfait par demi-journée de formation (prévues 2) soit 90 €,

200 € de forfait frais de déplacement et de téléphonie, 90 € net de prime de fin de mission (si taux de retour des feuilles de logements remplies supérieur ou égale à 99 % sur le district de l'agent).



AMÉNAGEMENT URBAIN

Achat de supports vélos

La mairie a reçu plusieurs demandes concernant l'installation de supports vélos aux abords des bâtiments ou équipements publics. Il est donc proposé de faire l'acquisition d'une dizaine de supports. Les élus donnent leur accord pour la proposition de la Société Sodimar pour la somme de 1 170 € TTC.



ETUDE

Aménagement du bourg

Le projet d'étude pour l'aménagement de la place de la Fontaine et des rues adjacentes se précise. L'agence d'urbanisme ADDRN va accompagner la commune pour la rédaction du cahier des charges pour consulter les bureaux d'études susceptibles de réaliser l'étude (Sous forme de plan guide).

Déploiement de la fibre optique

Pour connaître la date de déploiement de la fibre optique sur la commune de Marzan, en fonction de votre adresse, utilisez le lien suivant : <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/fibre-pour-tous/deploiement>. Entrez « Marzan » dans le champ de recherche. Vous pouvez déplacer le curseur sur la parcelle de votre choix en maintenant le bouton gauche de la souris enfoncé. Utilisez le pictogramme + pour zoomer sur la carte.



RENOUVELLEMENT CONVENTION FDGDON

La convention multi-services (formation à la lutte contre les taupes, mise à disposition d'effraies à condition préférentielle, conseils divers...) proposée par la FDGDON 56 pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025 est renouvelée. La participation financière de la commune est fixée à 247.12 € par an.



PRÉVENTION Frelons asiatiques

Avant de détruire un nid primaire, il est important de vérifier que la Reine se trouve à l'intérieur !



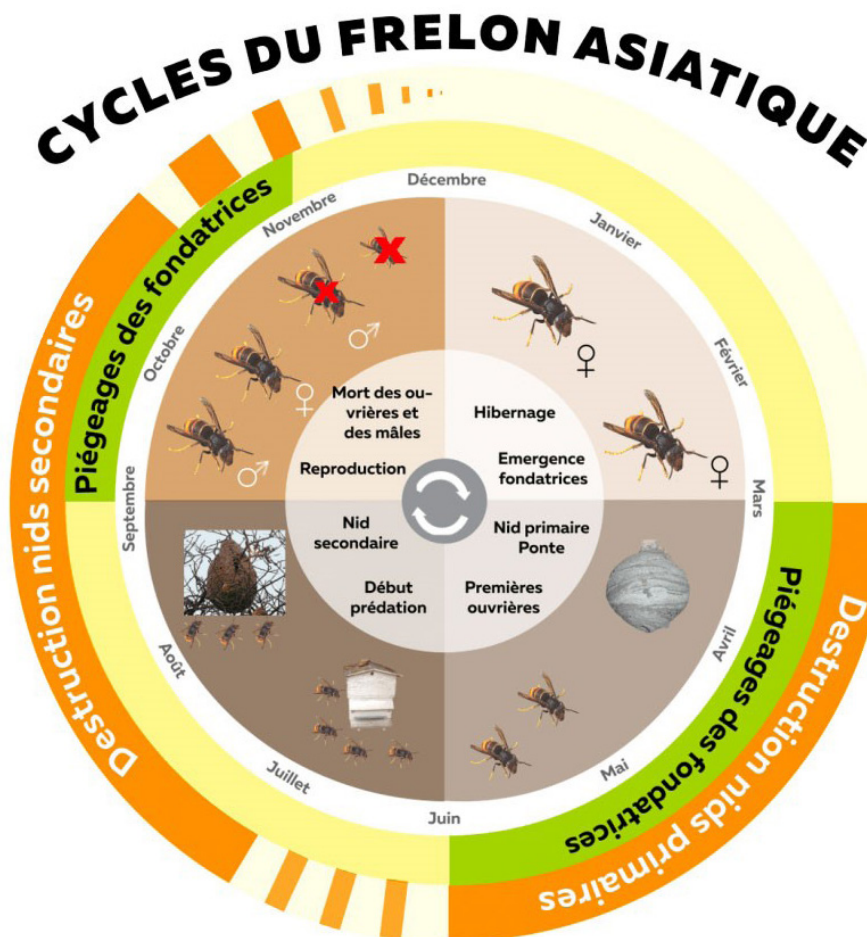
Frelon asiatique



Frelon commun



Nid primaire



NUISIBLES Lutte contre les ragondins

Chaque année, une lutte collective est engagée sur plusieurs semaines pour le piégeage des ragondins. Objectif: réguler la prolifération de ce rongeur aquatique considéré comme nuisible. En effet, originaire d'Amérique du sud et introduit en France à la fin du XIXe siècle, son commerce a connu un temps de rentabilité mais après la seconde guerre mondiale, l'élevage de ragondins pour sa fourrure n'était plus rentable et certains éleveurs ont libéré ces animaux dans la nature. Le problème est qu'en Europe il ne rencontre aucun prédateur. De plus, il s'adapte très bien à son nouvel environnement puisqu'il trouve de quoi se nourrir tout le long de l'année et l'activité humaine ne le dérange pas du tout. Le ragondin atteint sa maturité sexuelle à l'âge de six mois environ et une femelle est largement capable d'avoir deux à trois portées par an et 4 à 7 petits par portée. Sans prédateur, le ragondin se développe donc très, voir TROP rapidement en France notamment. Résultat, en quelques décennies, le ragondin est devenu



une espèce invasive qui représente une réelle menace à la fois pour la biodiversité puisqu'il prend la place de certains animaux indigènes, mais aussi pour l'écoulement des eaux et l'agriculture. En effet, les dégâts sur les berges causés par les ragondins sont colossaux, et représentent un coût d'entretien phénoménal. De plus environ 40% des ragondins sont porteurs de la leptospirose. Cette maladie grave est potentiellement mortelle pour l'homme mais aussi pour votre chien et autres animaux domestiques. L'homme est donc le seul acteur capable de limiter l'impact du ragondin sur la biodiversité. La meilleure chose à faire est donc de piéger le ragondin ou de le chasser. Nous vous conseillons donc de porter des gants si vous touchez aux ragondins et aux pièges et de ne pas détruire les cages ou les jeter si vous en voyez en vous promenant. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des piégeurs de notre commune pour leur travail tout au long de l'année, et nous vous incitons à vous faire connaître à la Mairie si vous souhaitez y participer.

L'ÉLECTRICITÉ À MARZAN

Il était une fois « la fée électricité »

Rien n'est plus banal aujourd'hui que le courant électrique. La lumière s'allume par magie parfois même sans toucher un bouton. Pourtant, les personnes de plus de 70 ans de Marzan et de bien d'autres communes rurales ont vécu une enfance sans électricité.

Dès 1879, Thomas Edison, inventeur américain, commercialise les premières ampoules électriques mais ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle que l'usage de l'électricité sera maîtrisé progressivement en installant des transformateurs. Dans les grandes villes des centrales thermiques produisent l'énergie nécessaire aux agglomérations. Des entreprises privées voient le jour dans des villes moyennes et fournissent du courant dans un rayon assez restreint avec une concentration assez importante d'habitations.

Le bourg de Marzan fut électrifié dans les années 1930. A la séance du Conseil Municipal du 17 mars 1929 une délibération est prise pour contracter un emprunt « pour permettre la réalisation des travaux d'électrification projetés ». Le 7 décembre 1930, le maire présente au Conseil Municipal le devis de la société Energie Electrique de la Basse Loire pour « les embranchements concernant les bâtiments communaux ». L'électrifi-



les campagnes, les frais d'installation et d'entretien se révélèrent trop élevés d'autant plus que la consommation était trop faible pour que le projet soit rentable.

Le 8 avril 1946 la loi de nationalisation de production, transport et distribution d'électricité donne naissance à Electricité De France: EDF . Le Conseil Municipal de Marzan délibère le 19 novembre 1950 pour donner son adhésion au « comité de l'association de communes de La Roche Bernard pour obtenir le concours financier du Ministère de l'Agriculture ». Un emprunt à particuliers est également réalisé et « le conseil municipal est invité à intervenir auprès de la population pour assurer le succès de la souscription qui sera ouverte en vue de la réalisation de cet emprunt ». L'électricité est installée à l'école publique du Pigeon Vert



en 1953 et le programme continuera dans les villages pendant une décennie. De 1950 à 1960 les villages de Marzan changent radicalement de visage par l'arrivée de l'électricité mais aussi par la construction de routes de campagnes. La commune engagea de gros travaux de voirie pour que les voitures puissent accéder aux hameaux isolés. Jusqu'en 1950 seuls les chemins creux, praticables à pied ou en charrette, desservait ces habitations. Jusqu'en 1953, les maisons, souvent composées d'une seule pièce en terre battue, étaient éclairées à la lampe

fracture entre les habitants du bourg et des campagnes.

La lumière brillait en appuyant sur un bouton. Une seule ampoule était installée par pièce par souci d'économie mais c'était déjà le rêve. Les foyers se sont équipés de la radio qui leur a permis une ouverture sur le monde. Les premiers équipements électroménagers ont fait leur apparition, tel que la machine à laver qui remplaça le lavoir, le fer à repasser électrique qui au début du XVIIIème siècle était composé d'une petite plaque de fonte avec une poignée. On le faisait chauffer dans la braise avant de l'utiliser. A partir du XIXème siècle le système évolue, le fer était muni d'un compartiment dans lequel on introduisait des braises qui chauffait la semelle du fer. Les chauffe-eaux électriques et radiateurs ont remplacé la cuisinière à bois qui était un appareil qui servait de chauffage, de cuisine et de réserve d'eau chaude. Et n'oublions pas le réfrigérateur et congélateur.... Le matériel agricole équipé de moteurs électriques soulagea les agriculteurs. La machine à traire s'installa progressivement dans les fermes. La clôture électrique libéra les enfants de leur tâche fastidieuse. Nous n'imaginons pas un seul instant revenir à ce temps révolu et qui pourtant ne paraît pas si éloigné. Soixante dix ans

se sont écoulés. Aujourd'hui, lorsque nous subissons une coupure de courant même de courte durée, nous ne pouvons plus travailler, nous sommes désemparés, parfois en colère. Certes, il serait compliqué aujourd'hui de vivre sans électricité puisque nous vivons dans un monde de plus en plus connecté. Le besoin de toujours plus d'énergie nous rend dépendant. Il est temps que chacun d'entre nous prenne conscience que si nous voulons conserver et améliorer ce bien précieux pour qu'il soit moins polluant pour la planète, pour nous, pour



à pétrole. Les enfants faisaient leurs devoirs à cette seule petite lueur. Les habitants de la campagne organisaient leurs journées en fonction de la lumière du jour. L'arrivée de l'électricité, a réduit la



nos enfants et petits-enfants, nous allons devoir l'économiser chacun à notre manière. Chaque geste responsable compte. « L'énergie la moins polluante est celle que nous ne consommons pas! »



ARC SUD BRETAGNE

Le Président de la Communauté de Communes vous présente ses meilleurs vœux pour 2023



L'année 2022 fut une année de records où les épisodes caniculaires se sont succédés, entraînant sécheresse et incendies ravageurs. Ce fut également une année ponctuée par la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine avec ses répercussions géopolitiques, qui ajoutent au dérèglement climatique une hausse du prix des matières premières. Pour la première fois depuis plus de 30 ans, nous sommes confrontés à une inflation que nous avons oubliée. Le prix des carburants, de l'électricité et ou encore des biens de première consommation connaissent des niveaux qui pèsent fortement sur le pouvoir d'achat.

Ces éléments confirment que l'orientation prise par le Conseil Communautaire dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est la bonne. En effet, ce document stratégique affirme notre volonté à devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Pour

atteindre cet objectif, un plan d'actions a été élaboré et plusieurs d'entre elles ont été menées en 2022. Tout d'abord, nous avons poursuivi l'aménagement de voies cyclables pour développer la mobilité douce, en lien avec notre flotte de vélo à assistance électrique, proposée à la location. Nous avons également lancé un Schéma des Energies Renouvelables destiné à nous accompagner sur les filières de production d'énergie renouvelable adaptée à nos communes, ainsi que sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Dans une logique de proximité et de rationalisation des déplacements, notre nouveau bâtiment Arc Sud Bretagne a ouvert ses portes début novembre au centre-bourg de Muzillac. Il accueille une partie des services communautaires, ainsi que France Services, mais offre également la possibilité à des partenaires de la Communauté de Communes (de l'emploi, de la santé, de l'habitat...) d'assurer des permanences pour vous recevoir. Je vous invite vivement à consulter notre nouveau site internet, dont l'ergonomie et la fluidité ont été revues, pour vous permettre de mieux comprendre les services qui sont à votre disposition au sein de cet espace.

Dans le cadre de la compétence déchets de la Communauté de Communes, l'extension des consignes de tri est applicable depuis le début de cette année 2023. Le geste de tri est ainsi simplifié puisque les bacs jaunes accueillent désormais plus de matières recyclables, qui seront par la suite valorisées et réutilisées sous différentes formes. Cette action témoigne aussi de l'engagement de notre territoire à devenir plus vertueux. En matière de gestion de nos déchets, nous allons

mettre l'année 2023 à profit pour réduire encore le poids de nos déchets ultimes. 2024 marque l'entrée en vigueur de l'obligation de valorisation des bio-déchets, et nous poursuivrons ainsi nos réflexions pour permettre une valorisation optimale et adaptée de ce flux.

Notre Communauté de Communes, si elle mène des actions concrètes et visibles, joue également un rôle en matière de planification. Ainsi, nous allons poursuivre nos travaux entamés en 2022 et finaliser deux documents stratégiques :

- Le premier concerne le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), qui traduit le territoire de demain en considérant les évolutions sociétales, que ce soit en matière d'habitat, de déplacement, d'emploi...

- Ensuite, nous allons prochainement adopter le Contrat Local de Santé, qui alimentera notre SCoT.

Sur ces deux documents, comme pour le Schéma des Energies Renouvelables, la parole a été donnée à la population, et je me réjouis de cette ouverture et de l'intérêt que cela a pu susciter.

Comme vous pouvez le constater, la Communauté de Communes est pleinement engagée pour répondre aux bouleversements que nous traversons actuellement.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

*Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne,
Bruno Le Borgne*

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Arc Sud Bretagne vous accueille dans de nouveaux locaux!



Une offre de services densifiée.

Le nouveau bâtiment, appelé Arc Sud Bretagne, est ouvert au public. Deux niveaux sont aménagés : l'étage reçoit une très grande partie des services communautaires (le service environnement reste localisé Zone de la Grée à Nivillac), tandis que le rez-de-chaussée est dédié au public.

Ainsi, différents accompagnements vous sont proposés : France Services, uniquement sur rendez-vous, vous permettra de bénéficier d'un premier niveau de renseignements sur les

impôts, la CAF, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la Justice ou encore le Ministère de l'Intérieur (ANTS). Un espace numérique est prévu pour vos démarches administratives. Certains services du Département, notamment dans le cadre de la santé, ou encore l'Espace Autonomie disposent de leurs propres bureaux. Enfin, six bureaux sont laissés à la disposition de partenaires pour assurer des permanences. Tout a été fait pour limiter vos déplacements et renforcer l'offre de services sur le territoire.

LA SIMPLIFICATION DU TRI, C'EST PARTI!

Consigne de tri des déchets

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte de vos déchets est simplifiée.

Dorénavant, le papier rejoint le même bac que les emballages, et TOUS les emballages et les papiers se trient !

Cette évolution, qui contribue au développement d'un territoire plus durable, constitue un véritable changement dans le quotidien des habitants. Informations auprès du service environnement : environnement@arcsudbretagne.fr – 02 99 91 40 90



ACTIVITÉS DE PRÉVENTION OU DE LOISIRS

Comment bien vieillir?



Vous avez 60 ans ou plus ? Vous habitez le territoire de la Communauté de Communes ? Arc Sud Bretagne vous propose de participer à des activités de prévention ou de loisirs.

3 Cafés Connectés : Apprenez à ne plus être dépendant de votre entourage pour comprendre comment utiliser votre téléphone portable, tablette ou ordinateur

Questions-réponses, conseils informels, partage d'expérience... voilà comment améliorer vos pratiques dans une ambiance conviviale ! 2 conditions : Venir avec son équipement et sa bonne humeur. Le prêt d'une tablette est possible pour une séance d'essai.

Ce rendez-vous convivial autour d'un café a lieu tous les quinze jours, dans une salle municipale ou dans un café proche de chez vous. Ces cafés connectés sont GRATUITS et SANS INSCRIPTIONS et durent 2h. Carole DANIEL, CLARPA

56, propose un contenu thématique au début de chaque séance et répond à vos questions.

A vos agendas pour les prochaines dates de rencontre :

Lundi, 14h30, Mairie de Billiers, rue du Penher : 9 et 23 Janvier, 6 et 20 février

Lundi, 10 h, Médiathèque de Peaule, place de La Poste : 9 et 23 Janvier, 6 et 20 février

Vendredi, 14h30, 2 lieux en alternance : Vendredi, 14h30, Mairie de Nivillac, 3 Rue Joseph Dano, 27 janvier, 24 février

Vendredi, 14h30, Médiathèque de Saint-Dolay, 2 place du Calvaire, 13 janvier, 10 février

Un programme varié : autres dates à noter dans vos agendas

Les élus soucieux de votre bien-être proposent un programme « Comment bien vieillir ? ». L'objectif de ces actions est de vous permettre d'être bien dans votre tête, dans votre corps, chez vous, avec les autres, dans votre commune... Elles se passent en groupe avec un

animateur. Elles sont GRATUITES.

Sommeil: Maison de la Solidarité à Nivillac, les jeudis, de 14h30 à 16h30. Réunion d'info le 02.03.2023, 6 ateliers du 09.03.2023 au 13.04.2023, et 1 séance de suivi le 15.06.2023

Nutrition : Maison de la Solidarité de Muzillac, les vendredis de 9h30 à 12h. Réunion d'information le 07.04.2023, 9 ateliers du 14.04.2023 au 23.06.2023.

Perte de l'audition : Espace Le Lenn à Ambon, le 24.03.2023

Infos pratiques

Pour les 3 cafés connectés, renseignements et inscription obligatoire auprès de Carole DANIEL, animatrice CLARPA 56, 02 97 54 12 64 ou carole.daniel@clarpa56.fr

Pour les autres actions, renseignements et inscription obligatoire auprès de Flavie RAOULT, Arc Sud Bretagne : 02 97 41 46 26 ou f.raoult@arcsudbretagne.fr



SOLIHA avec
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

BRETAGNE

France
Rénov'
Le service public pour mieux
renover mon habitat

Des subventions pour mon logement

MORBIHAN



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat.

SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

« Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au
02 56 69 00 16 ou sur solihabretagne.fr
Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas

DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME

Redécouvrez votre territoire



Un site au service des habitants

Doté d'un onglet sur la page d'accueil qui permet de spécifier si l'on vient en séjour ou si on est déjà sur place, le site s'adapte autant aux visiteurs souhaitant préparer leur séjour qu'aux habitants et locaux.

L'internaute se voit proposer différents services, offres géolocalisées, agenda, horaires des marées, webcams, billetterie des visites guidées de l'office, sorties nature, liens avec les réseaux sociaux

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire.

L'Office de Tourisme recherche des figurants

Plusieurs reportages photos/vidéos sont réalisés afin de promouvoir notre destination aux 4 saisons sur nos différents supports (Editions, site web, réseaux sociaux...) et ceux de nos partenaires.

Couples, famille et amis

Plusieurs profils sont recherchés, des couples, des groupes d'amis, des familles.

Vous avez envie de participer à la promotion de notre territoire, de le faire découvrir comme vous l'aimez, vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées ?

Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme !

Visites guidées – Offres petits groupes

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis...

Notre animatrice du patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

N'hésitez pas contacter Cécile Cauchy notre animatrice patrimoine
patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com
02 97 41 11 32

Nos éditions touristiques prochainement disponibles dans nos 3 bureaux

Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible début mars)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des

idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

Le Guide Festivités - Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril)

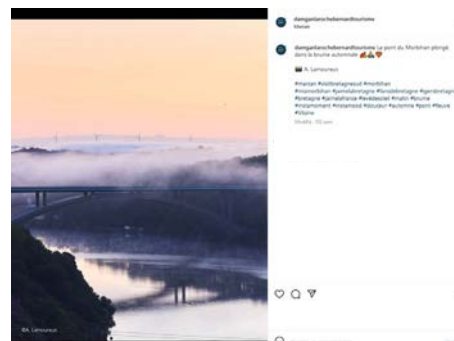
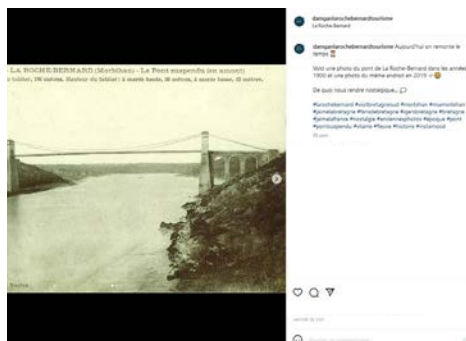
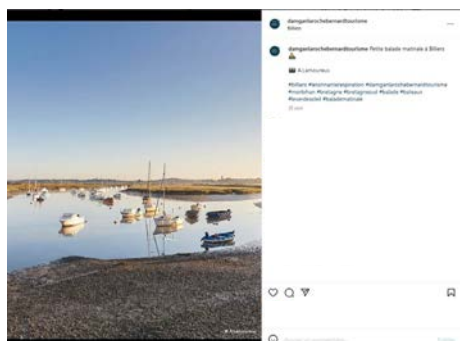
Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties nature, visites patrimoine etc...

L'édition ÉTÉ sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).



Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

Nos éditions seront également consultables sur notre site internet
damgan-larochebernard-tourisme.com



Incendies à Marzan

La commune de Marzan n'a pas été épargnée par les incendies cet été. Le mardi 12 juillet après-midi, à quelques heures d'intervalle, deux feux se sont déclarés.

Le premier est parti d'un champ de blé et s'est propagé dans un bois de sapins en bordure de la RN 165 à la Gravelle – Kergalin . Sept hectares de végétation ont brûlé. Le deuxième, au Commun Brunel – Kerguillaume l'incendie s'est déclaré dans un champ, un tracteur a pris feu. Une vingtaine de véhicules et 66 pompiers sont intervenus pour combattre les flammes aidés par les agriculteurs qui sont venus spontanément leur aider avec leur matériel et leurs citernes. Les pompiers resteront plusieurs jours mobilisés pour surveiller une éventuelle reprise des feux.

L'accalmie fut de courte durée car le lundi 8 août à Kerjean en fin de matinée un feu est parti d'une prairie et s'est très rapidement propagé dans les bois et lotissements à proximité du bourg. 70 pompiers avec une quarantaine de véhicules étaient mobilisés ainsi que les agriculteurs et entrepreneurs de travaux agricoles de la commune et des communes voisines. Les riverains ont également apporté leur aide avec leurs moyens, seaux, arrosoirs...Un avion Dash est également venu en renfort et effectué un largage. En fin d'après-midi, le feu était maîtrisé.



Tous les intervenants : pompiers, gendarmes, agriculteurs, entrepreneurs de travaux agricoles, riverains, agents du service technique de la mairie, maraîchers n'ont pas ménagé leur peine mais ils ont gagné la bataille. Grâce à la solidarité de tous et au professionnalisme des pompiers les habitants et les habitations ont été protégées. Merci aussi aux marzannais qui ont proposé leur aide si besoin. Nous leur devons à tous l'issue heureuse de cette journée qui aurait pu être dramatique sans cet élan de solidarité . Un grand MERCI .

Le vendredi 25 novembre, la municipalité a tenu à remercier les agriculteurs et entreprises agricoles qui sont venus en renfort aux pompiers lors des incendies de l'été. A chaque départ de feu, ils se sont mobilisés de leur propre initiative, comme l'a rappelé le maire, Denis Le Ralle, alors que tous étaient occupés à leurs travaux dans leurs exploitations. Cette sympathique soirée à la salle des Ajoncs en leur honneur fut l'occasion de retrouvailles dans un contexte plus joyeux . C'est en présence des élus, des chefs des centres d'incendie et secours de La Roche Bernard, Muzillac, Péaule et Pénestin et du conseiller départemental, Alain Guihard qu'ils ont été remerciés et félicités par le maire Denis Le Ralle, Patrice Ravache , chef du centre de la Roche Bernard, et Alain Guihard. Ils ont été chaleureusement applaudis par l'assistance. La solidarité à Marzan n'est pas un vain mot.



CONSEIL DES JEUNES

Retour sur une année 2022 bien remplie



Tout au long de l'année les jeunes élus ont été assidus aux réunions mais aussi aux actions qu'ils ont menées et pour les manifestations auxquelles les élus adultes les ont invités à participer.

Le premier semestre, ils ont participé à l'arbre des naissances, à la chasse au trésor organisé en partenariat avec l'amicale laïque de l'école du Pigeon Vert, à la cérémonie du 8 mai...

Le deuxième semestre a été aussi riche : le 23 septembre, ils ont participé à l'inauguration du Pôle Santé. Ils découvraient une inauguration officielle avec le protocole qui s'impose.

Le samedi 22 octobre, un parcours de santé était organisé à leur initiative en partenariat avec La Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose. Les jeunes élus, encadrés par les élus adultes et les responsables locaux de la Ligue contre le Cancer Colette Benoit et Armelle Tual, ont assuré les inscriptions au départ du parcours devant la mairie. Ils distribuaient, à chaque participant, un ruban rose,

qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes lors d'un atelier le samedi 1er octobre. Une autre équipe vendait gâteaux, bonbons, café et jus d'orange sur le terrain de bi-cross à l'arrivée.

Les gâteaux vendus avaient été confectionnés par les jeunes élus aidés de leurs parents et par les élus adultes. Ce parcours de santé était aussi l'occasion pour les participants de découvrir les agrès récemment installés. Un lâcher symbolique de 22 ballons a clôturé cette action : chaque ballon portait une lettre o-c-t-o-b-r-e-r-o-s-e. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette action et contribué à la réussite de cette 1ère édition. La somme de 289 € collectée est entièrement destinée à la Ligue contre le Cancer. Le chèque a été remis à la ligue le dimanche 5 décembre en même temps que le chèque de la fête des soupes. Un grand bravo aux jeunes élus pour leur dynamisme, leur motivation et leur esprit de solidarité. Ils ont déjà décidé de renouveler l'opération en 2023.

Une jeune élue a accompagné un élu adulte à l'entrée du cimetière le 1er novembre pour la collecte pour le Souvenir Français. Certains d'entre eux ont assisté à la cérémonie du 11 novembre. Le maire, Denis Le Ralle, les a invités à déposer la gerbe au pied du monument aux morts. Un geste symbolique puisqu'ils sont les adultes de demain et qu'ils auront la charge de transmettre le souvenir des nos ancêtres morts pour notre liberté. Ils ont également accompagnés les membres du CCAS pour la collecte de la banque alimentaire le samedi 26 novembre. Et pour terminer l'année les jeunes élus ont participé activement au marché de Noël organisé par Le Club de l'Amitié et Marz'en Rando le dimanche 5 décembre. Ils ont vendus des gâteaux qu'ils ont confectionnés eux-mêmes et comme l'an dernier, ils se sont relayés pour proposer une tombola au public.

Ces 10 jeunes élus forment une équipe intéressante et intéressée, motivée, que les élus adultes ont plaisir à encadrer et à encourager.



ENFANTS-PARENTS

Lieu d'accueil « A petits pas »

Destiné aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un parent ou pour les futurs parents, le LAEP est un lieu qui permet aux parents et aux enfants de se rencontrer, d'échanger leurs expériences dans un espace de jeux dédié aux jeunes enfants. C'est également un premier lieu de socialisation et de découverte.

Tous les lundis de 9h à 11h30 à la Maison de l'enfance de Nivillac,

En accès libre et gratuit, les familles peuvent arriver et repartir à l'heure qu'elles souhaitent et venir au rythme qu'elles veulent, il n'y a pas d'inscription préalable nécessaire.

Coordonnées de contact sur le flyer



Lieu d'Accueil Enfants Parents A petits pas

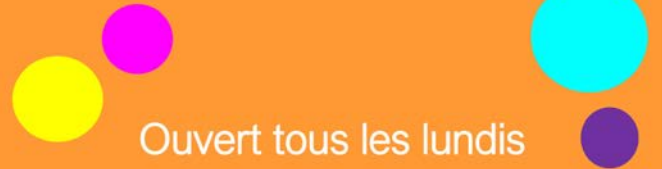
Pour les enfants de 0 à 4 ans,
Accompagnés de leurs parents,
Et pour les futurs parents...

Gratuit et sans inscription

Lieu ouvert à toutes les familles
où vous pourrez :

*Rencontrer
et échanger avec
d'autres parents
dans un lieu
convivial.*

*Partager un temps
de jeu, de complicité
avec votre enfant, lui
donner l'occasion de
rencontrer d'autres
enfants.*



Ouvert tous les lundis
entre 9h et 11h30

pour la durée qui vous convient,
à la maison de l'enfance de Nivillac

Dates de fermeture 2022-2023 :

Lundis 31 octobre, 26 décembre 2022,
Lundis 2 janvier, 20 février, 10 et 24 avril, 1^{er}, 8 et 29 mai
et du 3 juillet au 28 août 2023.



Lieu d'Accueil Enfants Parents « À Petits Pas »

Maison de l'enfance - Espace Lourmois
56 130 Nivillac

Tel : 02.99.90.78.56 / Email : laeplr@orange.fr

Le LAEP est un service Petite enfance géré par le
SIVU de La Roche Bernard (Camoël, Férel, La Roche
Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin et St Dolay).



A.L.S.H DE MARZAN

Un accueil de loisirs de 3 et 13 ans



Il est ouvert à l'année, aux enfants âgés entre 3 et 13 ans, à la journée ou demie journée avec ou sans repas en fonction des besoins des parents, et propose trois temps d'accueil différents :

Les mercredis hors vacances scolaires, les petites vacances scolaires, Juillet et Août.

Toutefois, sur ces différents temps, les enfants sont accueillis de la même manière :

De 7h15 à 10h : arrivée des enfants (service garderie payant entre 7h15 et 9h)

De 11h50 à 12h10 à l'accueil de loisirs :

Départ des enfants inscrits uniquement le matin

Arrivée de vos enfants s'ils sont inscrits l'après-midi avec repas à l'accueil de loisirs

De 13h30 à 14h à l'accueil de loisirs :

Départ des enfants après le repas

Arrivée des enfants inscrits l'après-midi

De 16h30/17h à 18h45 : départ des enfants (service garderie payant entre 17h30 et 18h45)

Les mercredis, hors vacances scolaires

Entre chaque période de vacances, nous proposons aux enfants un planning d'activités en lien avec les saisons et en tentant de répondre à leurs envies et demandes.

Les petites vacances scolaires

Environ 3 semaines avant chaque période de vacances scolaires, un planning d'activités est proposé aux enfants, suivant leur tranche d'âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/13 ans).

A chaque période de vacances, nous proposons un thème et des sorties différentes. Pour l'année 2022, les thèmes proposés étaient : En Février, « La animaux », « Carnaval » pour les 3/5 ans

et « Musique et danse », « Carnaval animalier » pour les 6/13 ans. En Avril, « C'est le Printemps – Youpi ! » pour les 3/5 ans et pour les 6/13 ans. A la Toussaint, « Les joies de la nature et Halloween » pour les 3/5 ans et « Halloween and Co » pour les 6/13 ans. Pour Noël, l'ALSH est ouvert pour accueillir les enfants de Marzan et de Péaule.

L'été : Juillet et Août

Pour cette période, l'accueil est découpé en deux temps différents :

En Juillet l'accueil se fait à l'ALSH de Marzan avec une équipe marzanaise et un planning d'activités qui a eu pour thème « L'aventure et la découverte de la culture bretonne ». En 2022, l'ALSH a proposé deux séjours : un pour les 6/7 ans et un pour les 8/13 ans.

Le mois d'Août, les enfants sont accueillis alternativement à Péaule puis à Marzan et l'équipe est péaulaise. Des activités et sorties diverses et variées sont proposées aux enfants.

Pour chaque période, un planning d'activités est transmis aux familles, via le site internet et Facebook de la commune de Marzan. Nous proposons aux enfants des activités ludiques, sportives et culturelles qui varient en fonction du thème choisi. Sur chaque période de vacances, des sorties ou activités développant l'ouverture culturelle sont organisées : Zumba, spectacles, la médiation animale, journée autour des jeux de société et des jeux en bois, fabrication de cerf-volant indien,...

Des propositions diverses et renouvelées chaque année sont mises en place pour que l'enfant passe un agréable moment à l'ALSH.

Pour de plus amples informations vous pouvez joindre l'ALSH au 02.23.10.29.10 ou par mail : alsh@marzan.fr. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h45 (hors vacances scolaires).



ECOLE SAINT GILDAS

Une rentrée sur le thème du Patrimoine

Lors de cette rentrée 2022-2023, l'école compte 167 élèves, ce qui représente 120 familles, répartis en 6 classes.

Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée :

Direction : Elodie RUAUD (nouvellement nommée cette année)

TPS-PS-MS : Julie GUICHARD (nouvellement nommée cette année)

MS-GS : Valérie ORJUBIN

CP-CE1 et adjointe de direction : Johanna GELIN

CE1-CE2 : Marie-Thérèse GUIHARD remplacée par Eloïse BREGERE

CE2-CM1 : Audrey RICHARD

CM1-CM2 : Isabelle TANGUY

Enseignante spécialisée : Véronique TUFFIGO (à mi-temps sur 4 écoles)

AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) : Céline BONDON, Carine LE GARNEC et Vanessa PENUIZIC

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de :

Mona JOST, Régine MORIN et Alexandra PREVOST : ASEM (aide-maternelles)

Véronique LE ROUZIC et Pierrette BOURSE : employées de cantine.

L'école fonctionne également grâce à l'investissement et à la motivation des 3 associations de parents bénévoles : l'AEP (gestion des bâtiments), l'APEL (organisation des manifestations festives) et l'OGEC (gestion financière).

Pour cette année scolaire 2022-2023, l'équipe enseignante a choisi de travailler sur le thème du Patrimoine :

découvrir la culture bretonne à travers les chants, les danses, la littérature, l'environnement proche... D'ailleurs, dans le cadre de ce projet, les élèves de CE2-CM1 seraient très heureux de voyager à travers vos cartes postales



d'ici et d'ailleurs : Bretagne, France, Monde... Ainsi, vous les aiderez à mieux connaître ce joli monde dans lequel nous vivons !

De plus, pour accompagner au mieux les élèves, l'équipe suivra la formation ATOLE, ayant pour objectif d'améliorer l'attention et la concentration chez les élèves. Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée :

Judi 1er septembre : Accueil sur la cour pour la rentrée

Le jour de la rentrée, les élèves et leur famille ont été invités à se rassembler sur la cour de l'école. Ce fut l'occasion de se retrouver après l'été, d'accueillir les familles nouvelles ou non et de présenter l'équipe, les associations et les projets de l'année. Les élèves ont ensuite été invités à rejoindre leur enseignante pour se rendre dans leur nouvelle classe et les parents ont pu profiter d'un moment convivial autour d'un petit café organisé par l'APEL.

Le jeudi suivant, un autre rencontre avec tous les partenaires de l'école (équipe,

familles, associations, paroisse, municipalité ...) fut organisée pour l'envoi en mission d'Elodie RUAUD, nouvelle cheffe d'établissement multisite (Ecoles privées Arzal/Marzan) et de Johanna GELIN, adjointe de direction.

Vendredi 16 septembre : Opération Clean up day

C'est par un bel après-midi que les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont nettoyé les abords de l'école, de la zone de dépôt des déchets, les alentours du stade et aire de jeux. Ensemble, ils ont ramassé pas moins de 23 kilos de déchets en 1h30 environ avec 55 élèves et 6 accompagnateurs.

Ce fut l'occasion de sensibiliser, de nouveau, les élèves à la problématique des déchets et du tri, des déchets recyclables ou non, enjeu majeur pour notre société.

Lundi 3 octobre : Célébration de rentrée et grand jeu UGSEL

Après la célébration de rentrée vécue à l'école, tous les élèves se sont réunis dans la cour pour la rentrée sportive UGSEL. Ils ont joué aux anneaux olympiques. Il y avait 3 zones : 1 zone pour 2 classes. Le but du jeu était de faire circuler un cerceau, sans se lâcher les mains. Ce n'était pas évident au départ, mais avec un peu d'entraînement, les élèves sont devenus de vrais champions !

Vendredi 11 novembre : Commémoration du 11 novembre

Les élèves de l'école ont été invités, par la municipalité, à participer à la commémoration du 11 novembre, en hommage aux combattants et aux victimes





de la guerre.

La transmission de la mémoire est l'une des missions de l'École.

Ce travail permet de rappeler que la mémoire des deux grands conflits mondiaux contribue à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix.

Vendredi 25 novembre : Spectacles au Forum de Nivillac :

La commune de Nivillac, en partenariat avec la communauté de communes Arc Sud Bretagne, propose grâce au dispositif « Entre Cour et Jardin » des spectacles en direction des écoles maternelles et primaires du territoire.

Les 6 classes ont assisté ou assisteront aux spectacles suivants :

Vendredi 25 novembre : Spectacle Stella Maris, pour les PS-MS et MS-GS.

Jeudi 2 février : Spectacle Papang, pour les CP-CE1 et CE1-CE2.

Jeudi 9 février : Spectacle Crin blanc, pour

les CE2-CM1 et CM1-CM2.

Vendredi 25 novembre : Animations pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 :

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé au sein de l'école, à l'animation de sensibilisation au gaspillage alimentaire, proposée par l'Ecole de la Nature en partenariat avec Arc Bretagne Sud.

Anne-Chantal, animatrice de l'Ecole de la Nature a proposé différents ateliers : quizz, marelle alimentaire, création de recettes avec des restes, films de sensibilisation, création de slogans, échange sur le frigo Watson et la chaîne du frais, rangement... Les enfants avaient beaucoup à dire sur le sujet et étaient ravis de cette matinée de sensibilisation concernant cette problématique qui nous concerne tous !

Lors de la dernière semaine d'école de décembre, tous les élèves se sont rendus au cinéma La couronne à la Roche Bernard. Cette sortie culturelle, organisée par l'équipe enseignante et financée par



l'APEL, a été très appréciée par les petits comme par les grands.

Jeudi 15 décembre, les 6 classes se sont réunies pour vivre un temps de prière et de partage pour attendre et préparer Noël.

Ce même jour a eu lieu le repas de Noël à la cantine. Les élèves ont été nombreux à y participer. Merci à Véronique, Pierrette, Alexandra, Mona et Régine pour l'accueil et le service.

Vendredi 16 décembre, en fin de matinée, le père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il a même apporté des cadeaux : des jeux pour chaque classe et un livre et des friandises pour chaque élève, grâce à la subvention versée par la mairie et par l'APEL. Les élèves étaient ravis !

Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la cheffe d'établissement, au 02.99.90.61.54 ou par mail : eco56.stgi.marzan@enseignement-catholique.bzh



ÉCOLE LE PIGEON VERT

École publique du SIVU Marzan-Arzal

L'équipe éducative fut ravie de retrouver les enfants pour la rentrée des classes, en septembre.

La répartition des classes pour l'année 2022-2023 est la suivante:
Céline LUCAS (enseignante) en TPS-PS et Valérie PREVOST (ASEM)
Julie LE CAM (enseignante et directrice) en MS-GS (déchargée le jeudi par Soraya GRAMOUILLE) et Magali CAPITAINE (ASEM) et Betty MADOUAS (ASEM)

Patricia LETADIC (enseignante) en CP-CE1
Raphaëlle TILLENON (enseignante) en CE2-CM1
Lena KERNEUR-AUNEAU (enseignante) en CM1-CM2

Les élèves de l'école bénéficient de nombreuses activités :

les élèves de CM1 et de CM2 ont bénéficié de 5 demi-journées de découverte d'activités nautiques à l'école de voile de La Roche Bernard en septembre.

les élèves du CP au CM2 bénéficient pendant l'année de 9 séances d'activités aquatiques à la piscine des Métairies à Nivillac de novembre à mai puis ce sera au tour des élèves de GS en fin d'année scolaire. Les élèves du CP au CM2 se rendent le mardi après-midi de septembre à février à la médiathèque de Marzan où ils peuvent emprunter des livres et à la salle de sport de Marzan. Un grand merci à Laëtitia de la médiathèque pour son accueil.

Les élèves profitent de la présence d'un intervenant extérieur en musique, Maxime LE DU des CMR de Nivillac, le lundi après-midi les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'animations pour sensibiliser les écoliers aux écogestes, au tri des déchets ou bien encore à la problématique du gaspillage alimentaire par l'école de la nature.

Les élèves de la GS au CM2 ont participé à un petit concours de dessins pour figurer sur notre blog d'école en page d'accueil:

Nous souhaitons vous faire partager quelques moments vécus dans les classes depuis septembre :

Cette année dans la classe de TPS-PS de Céline Lucas nous avons commencé l'année en travaillant sur les couleurs, thème indispensable pour bien démarrer sa scolarité.

Chaque enfant appartient à un groupe de travail de couleur et il peut ainsi se repérer dans la classe et dans les activités proposées grâce à cela. « Nous avons appris à faire de la peinture. » (Juliette).

Chaque enfant a décoré son cahier de vie avec la couleur de son groupe. « Nous avons appris à déchirer les feuilles de papier (Thiago et Mathilde).

Il s'agissait de travailler la motricité fine et les habiletés manuelles pour



déchirer des papiers de la couleur de son groupe afin de décorer un arc-en-ciel collectif. « Nous avons lu Pop mange de toutes les couleurs. » (Nora). Nous avons également mis en scène l'histoire à l'aide de la peluche de Pop puis nous avons ré-écrit l'histoire de Pop en changeant les aliments que mange le dinosaure afin de faciliter au maximum la compréhension et la restitution de tous. Nous avons appris à trier les couleurs à l'aide de différents outils, fruits, abaques, oursins. Chaque enfant a créé un cahier de traces coloré. Nous nous sommes affrontés dans des jeux collectifs par équipe de couleurs.

Lorsque l'automne est arrivé nous avons poursuivi notre travail sur ses couleurs spécifiques. Une récolte a été organisée, triée et légendée. « Nous avons mangé des noisettes, des noix et du raisin. » (Léane). Des lectures spécifiques ont été sélectionnées. En danse nous avons créé un répertoire de gestes en s'inspirant d'une balade en forêt à l'automne.



L'arbre de la classe a été décoré en fonction de cette belle saison. Que de surprises nous réservent encore les prochaines saisons ! Cette année en MS-GS, nous avons une mascotte, Picou, un petit hérisson. Nous l'emmenons partout ! En sport, en récréation, à la cantine... Nous l'emmenons chez chacun d'entre nous le week-end pour lui faire partager un petit moment de notre vie.

Les GS participent à des ateliers animés par l'association Equalianse. Elle sensibilise parents et enfants à l'équilibre alimentaire, à la pratique de l'exercice physique et participe à la lutte contre l'obésité infantile. Une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, pour être bien dans son corps ! En ce début d'année, nous préparons en classe des cahiers de numération individuels. Et nous construisons ensemble des affichages en MS.



Durant la première période de cette année scolaire, les classes de CP/CEI et de CE2/CM1 ont bénéficié de cinq séances d'éducation physique et sportive animées par Delphine Cheval, éducatrice sportive d'Arc Sud Bretagne. Ces séances ont permis aux enfants de s'initier à la pratique du hockey. Ils ont appris à manier la crosse et le palet, à faire des engagements et ont commencé à s'affronter lors de mini matchs. Félicitations à nos petits sportifs et merci à Delphine pour cette belle découverte !



Le 6 octobre, les CE2, CMI et CM2 sont allés voir un spectacle qui s'appelait «Les Derniers Géants» par La Compagnie Les Rémouleurs au Forum de Nivillac. Ce spectacle est une adaptation du conte de François Place du même nom. C'est l'histoire d'un explorateur, qui, un jour, trouve une dent de géant dans une brocante. Sur cette dent, il y avait une carte. Il part en mer chercher le pays des géants à la source du fleuve noir. Après un long voyage, il découvre une grotte. Il voit des empreintes de pieds de géants. Il les suit et il arrive au pays des géants. Pendant deux ans il vit avec eux. Il revient chez lui et il parle de son voyage. Au début on ne le croit pas. Il devient marin pour oublier. Un jour en Amérique, des personnes reviennent avec la tête d'un de ses amis géants. Il s'en veut d'en avoir parlé car ils les ont tués. C'était un spectacle d'ombres et de lumières. Il y avait un musicien percussionniste, un acteur narrateur et deux marionnettistes. Les ombres étaient bien faites et la musique très entraînante. (Texte des élèves de la classe de CE2-CM1)

En début d'année, les CMI -CM2 ont bénéficié de trois séances de voile. L'école de voile était à La Roche Bernard. Nous avons été répartis en trois groupes selon nos embarcations : funboats, catamarans et optimists. Nous avons appris à bien mettre notre gilet de sauvetage, à préparer les bateaux, à nous diriger, tourner face au vent ou bien dos au vent. Au début, nous avions un peu peur, mais petit à petit nous nous sommes aperçus que nous pouvions mettre les épaules en arrière, monter debout sur les coques à l'avant, tenir debout sans se tenir... C'était vraiment très bien ! Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM par téléphone au : 02 97 42 94 79 ou par mail : ec.0560600y@ac-rennes.fr ou <http://pigeonvertma.toutemonecole.fr/>



SAVATE BOXE FRANÇAISE DE MARZAN

Rentrée sereine pour le club de boxe

Cette fois le club de Savate Boxe Française de Marzan se sent serein et laisse derrière lui la triste période de crise sanitaire. Le Club redémarre presque à zéro avec une grande majorité de nouveaux adhérents, venus découvrir la savate et qui y ont pris goût ! Quant au petit groupe de confirmés, ils s'appliquent à acquérir une variété de techniques, qu'ils essayent de transmettre à leurs nouveaux partenaires de boxe, lors de leurs échanges de coups de pieds et de poings codifiés et non-appuyés. Le 11 novembre à Plescop, 17 de nos adhérents ont participé au trophée Le Bourhis. Autant de victoires que de défaites pour ce premier interclub de la saison dans le Morbihan. Une belle coalition des jeunes et des adultes pour ce sport individuel qui nécessite



un travail d'équipe, car malgré qu'on se retrouve seul dans l'enceinte face à son adversaire, c'est avec un partenaire de savate dans le coin. Un avant-goût de compétition pour nos tireuses et tireurs. Ce n'est pas sans compter le soutien des familles présentes, venus les encourager. Bravo à ceux qui se sont investis en suivant le fil des plateaux et en s'assurant que les jeunes soient prêts pour

leurs assauts. Angélique Dousson, la secrétaire et encadrante du club, a été ravie de vous voir vous intéresser à cette noble discipline et de répondre à vos questions. Franck Morice le Président de l'association, tient à féliciter tous les tireurs et tireuses : «vous avez du mérite, soyez fière de vous et ce malgré quelques défaites. Nous avons vu de belles prestations et nous allons continuer de vous faire progresser». Les 26 et 27 novembre, 10 pratiquants

Le Bourhis à Plescop le 11 novembre. Ils ont soif de progression. Chez les adultes, Jean-Marie Saloux, pratiquant investi au sein du bureau de l'association qui souhaite acquérir au cours de sa formation, les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité ; puis Angélique Dousson, secrétaire, chargée de communication et encadrante, déjà très investie au cœur de l'association et auprès

de ses adhérents, souhaite acquérir des compétences supplémentaires afin de poursuivre son accompagnement des pratiquants du club par sa polyvalence et son envie de transmettre ses connaissances. Le 10 décembre a eu lieu le championnat du Morbihan de savate auquel a participé Evan Guiheneuf (article rédigé avant

la parution du Marz'annonce). Andréane Eco-bichon s'est présentée à l'Open Sénior cette même date. Nous espérons de belles prestations et des victoires. Comme le répète souvent le coach Franck Morice « en boxe il n'y a pas de défaite, soit tu gagnes, soit tu apprends ! » Les inscriptions restent possibles tout au long de l'année. Renseignements : marzanboxingclub@gmail.com

la parution du Marz'annonce). Andréane Eco-bichon s'est présentée à l'Open Sénior cette même date. Nous espérons de belles prestations et des victoires. Comme le répète souvent le coach Franck Morice « en boxe il n'y a pas de défaite, soit tu gagnes, soit tu apprends ! » Les inscriptions restent possibles tout au long de l'année. Renseignements : marzanboxingclub@gmail.com

AMICALE LAÏQUE DU PIGEON VERT

Animations de 2023

1ère quinzaine de février : Soirée pizza avec Mariz pizza



Le 02/04 : Le Poissoeuf. « Une fois par siècle se produit un phénomène étrange. Les astres s'alignent de telle manière que les cloches de Pâques se mêlent au poisson d'avril, provoquant un dérèglement passager : le poiss'œuf... ! On ne sait pas encore si ce mutant tombe des cloches de Pâques, s'il arrive par la marée, par

le barrage d'Arzal... Toute la communauté scientifique et les habitants de Marzan étaient sur le coup le 03 Avril 2022. Malheureusement, le Poissoeuf n'a pas encore livré tous ses secrets. Sera-t-il de nouveau visible en 2023 ? Rendez-vous aux beaux jours... »

Le 18/06 : La fête de l'école. Message aux parents : si des parents bénévoles souhaitent rejoindre l'équipe de l'amicale, ce sera avec grand plaisir ! Nous nous réunissons 1 fois par mois afin de faire avancer les préparatifs de chaque événement, et ce dans la joie et la bonne humeur. L'objectif étant d'offrir à nos enfants de chouettes sorties et permettre à l'école l'achat du matériel nécessaire aux activités mises en place par l'équipe pédagogique

YOGA

La pratique physique

Venez (re)découvrir le yoga basé sur la respiration. Cette pratique permet de lâcher les tensions physiques ou mentales et de favoriser le contrôle des émotions du corps et de l'esprit. Un quart d'heure de relaxation finalise le cours ou chacun.e évolue selon ses possibilités du moment. Un cours découverte gratuit est proposé (tout au long de l'année). Une tenue décontractée est souhaitée. Un tapis est prêté si besoin. Les cours sont assurés chaque lundi de 14h30 à 15h45 (hors vacances scolaires), salle bleue des Ajoncs par Béatrice Guédon. Pour tout renseignement contacter Marie-Laure Gerbaux au : 06 07 17 66 57.



MARZ'EN RANDO

La randonnée mène à tout

On n'avait pas l'habitude de voir nos campagnes Bretonnes aussi brûlantes que les collines de Toscane, ce fut pourtant le cas entre le 14 juillet et le 15 août quand les incendies ont ravagé une vingtaine d'hectares sur Marzan. Notre circuit des moulins qui passe le long de la station de traitement des eaux a été touché sur quelques centaines de mètres ce qui a servi d'avertissement pour suspendre momentanément notre activité favorite. Mais ce n'était rien comparé aux Monts d'Arrée où s'est rendu Marz'en RandO en septembre, car là-bas, du haut de la montagne Saint Michel, la campagne était noircie jusqu'à l'horizon et les balisages des sentiers partis en fumée. Cet épisode funeste est maintenant passé et la végétation a repris ses droits, la pluie est revenue avec des champignons en abondance qui ont fait l'objet d'une randonnée sur ce thème en octobre. Une autre randonnée à Suscinio a permis d'observer les oiseaux dans leur milieu naturel. Marcher n'est pas qu'un sport, c'est une activité physique qui forme un support de découverte de la façon la plus simple qui soit. La nature n'exige rien de nous, c'est nous qui



contribuons à ce qu'elle nous rende la considération qu'on lui prête. Marz'en RandO marche entre terre et mer, et lors des grandes marées d'octobre, c'est les pieds dans l'eau que nous avons traversé la baie de Pont Mahé pour passer en revue un régiment de bouchots. D'autres découvertes nous attendent, d'autres randos sur des thèmes comme la botanique ou

le patrimoine rural. Mais il y en a aussi pour les sportifs, celles et ceux qui aiment sentir couler la sueur dans leurs dos, comblés dans l'effort que procurent les randos sportives le mercredi. Marz'en RandO entretient toujours une étroite collaboration avec la Fédération Française de Randonnée pédestre du Morbihan. Une application smartphone est ainsi offerte à chaque licencié. Elle permet la géolocalisation sur de nombreux circuits dans toute la France. Mais heureusement nous aurons toujours nos irréductibles de la boussole et de la carte IGN, prêts à passer en mode survie en cas d'électromagnétique Pulse. Marz'en Rando entretient toutes les pratiques, dans le partage et la bonne humeur, rejoignez-nous sur le site <https://www.marz-en-rando.fr/>

LA FOURMILIÈRE

Nouvelle association

Une nouvelle association voit le jour à Marzan : « La Fourmilière ». Son but est de proposer à chacun de devenir une fourmi. Une idée pas si farfelue ! En effet, la fourmi a longtemps inspiré les scientifiques pour ses capacités de communication et pour trouver des solutions ensemble. Cette association regroupe donc toute personne se sentant un peu « fourmi » dans son âme, animée de l'envie de partager des connaissances, des compétences, du matériel, du temps en fonction de ce qu'il ou elle sait faire ou dispose chez lui. Pour débiter par une première action de partage de compétences, La Fourmilière vous propose un atelier d'entraide numérique à partir du mercredi 11 janvier 2023

de 14h à 16h. Cet atelier sera proposé une fois tous les 2 mois à la médiathèque de Marzan. Vous pouvez venir car vous souhaitez apprendre des choses nouvelles ou régler une difficulté, mais aussi parce que vous avez des compétences à partager. Des personnes déjà membres de l'association seront présentes pour répondre gratuitement à vos problématiques : Internet (accès, antivirus, contrôle parental), Echanges en visio-conférence, Traitement de texte (libre office/word), Sortir des GAFAM (privilégier les logiciels libres), Montage photo, Créations visuelles, etc. Venez avec votre matériel et apprenons ensemble ! Contact : Marie-Laurence THIERRY – 06 18 05 12 20

ASSOCIATION LES MARZANERS

Vide greniers

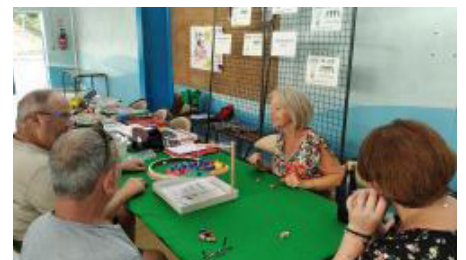
Après deux années sans, le vide-greniers a eu lieu le 5 juin dernier avec succès, les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous, heureux de se retrouver enfin. Nous remercions tout le monde ainsi que les bénévoles pour cette superbe journée. La prochaine édition aura lieu le 7 mai 2023, nous vous attendons nombreux. La fête de la musique aura elle aussi rassemblée beaucoup de monde malgré une météo mouvementée. Un grand merci au public d'être resté malgré tout et aux musiciens et sonorisateur d'avoir accepté de jouer sous la pluie, le vent et les éclairs.



JEUX TE DIS

Forum des associations

Un bon après-midi qui nous a permis de faire la connaissance de nouvelles personnes arrivées dans notre commune et d'avoir de nouveaux adhérents. A ce jour, nous



sommes 15 adhérents à se retrouver tous les jeudis soir à partir de 20 heures à la salle verte des Ajoncs, sans interruption pendant les vacances scolaires. Vu le nombre de joueurs, nous pouvons nous partager en faisant plusieurs tables de jeux. L'ambiance est toujours conviviale et joyeuse. À tout moment, vous pouvez nous rejoindre. Le temps passant si vite, l'année 2023 est arrivée ! Nous vous souhaitons de très joyeux moments, de belles journées avec vos amis, votre famille et surtout une bonne santé.

EN AVANT LES PTITS LOUPS

Reprise des activités habituelles

Nous avons réalisé une vente de billets de tombola. Merci aux participants et aux commerçants qui ont acceptés de mettre leur encart publicitaire. Le repas dansant s'est déroulé à la salle polyvalente le 8 octobre, avec une nouveauté cette année, la vente de parts à emporter. Nous remercions les personnes qui ont participé à la réussite de cette soirée par leur présence ou leur aide. En 2022, les enfants de l'association ont bénéficié de différentes journées de partage. Au printemps les familles ont eu un week-end de répit dans un camping en Vendée. Cet été il y a eu une journée en plein air avec au programme pique-nique et promenade en kayak sur le Vilaine. En septembre ils ont participé à la rando la Benoit Vaugrenard et grâce à différents bénévoles et au matériel mis à disposition par l'association, ils ont pu se mêler aux valides sur la rando pédestre et la rando cyclo. Nous remercions toutes les personnes qui participent à l'organisation de cet évènement. En cette fin d'année nous organisons pour eux un « arbre de Noël » avec tout d'abord un spectacle qui leur est réservé, un repas et la distribution de jouets grâce à l'association Makadam qui viendra jouer le père Noël. L'année a été marquée par beaucoup de soutien, notamment les courses à pied d'Arradon, Billiers, Néant sur Yvel, Herbignac. Au niveau du matériel, nous attendons la livraison d'un nouveau tandem qui va permettre à des jeunes de pouvoir



profiter des promenades à vélo avec leurs parents. Nous rappelons que l'association est gérée par des parents touchés par le handicap de leur enfant et qu'il n'est pas toujours évident pour eux d'être suffisamment disponible pour l'association. Aussi, tout bénévole est le bienvenu, nous avons entre autre un poste de secrétaire qui est toujours vacant. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir.

CERCLE MARZ'ARTS

Retour sur les animations organisées

Après une période CO-AVID un peu difficile pour les associations, le CERCLE MARZ'ARTS n'a pas baissé les bras et de nouveaux membres sont venus rejoindre l'équipe. Nous vous rappelons que l'atelier de peinture (toutes techniques confondues) est ouvert tous les mercredis après-midi de 14 h à 18h. Depuis octobre, Stéphane, intervenant extérieur vient tous les 15 jours, apporter ses conseils et son savoir aux élèves intéressés en matière de peinture et une section découpage/collage a vu le jour sous la houlette de Marie Louise qui anime le cours, un samedi tous les 15 jours de 10h à 12h. Si vous avez envie de montrer vos talents ou de découvrir toutes ces techniques, n'hésitez pas à les rejoindre.



Après son exposition les Toiles de Marzan fin avril (parue dans le marz'annonces de juillet) l'Association a participé au FORUM des Associations début septembre et a organisé également son SALON D'AUTOMNE DES ARTISTES les 24 et 25 septembre dernier où 18 artistes (peintres, photographes, potiers, sculpteurs sur bois et sur livres...) ont pu exposer leurs œuvres durant ces 2 jours. Ce fut un bel échange entre artistes et public, car c'est environ 140 personnes qui sont venues admirer les diverses créations. Malheureusement, l'échange de plantes qui devait avoir lieu le dimanche a été annulé suite à la sécheresse. Sa 9ème fête des soupes au profit de la ligue contre le cancer a eu lieu le 20 novembre et s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un passage régulier de public venu déguster les soupes fabriquées maison et servies par nos 11 soupriers(ères).

Le prix 2022 de la meilleure soupe a été décerné à Valérie VALLIOT pour son velouté de pois chiches avec une pointe de chorizo. Nous remercions Jean CADIC, grand guitariste, venu bénévolement animer l'après-midi après la prestation de Marie Louise et Jean Jacques. Le bénéfice de la journée d'un montant de 1600 euros a été remis en intégralité à la ligue contre le cancer. Un grand merci

à toutes les personnes qui ont apporté leur soutien pour cette action. Ses expositions de photos ou peintures, chez Sylvie du TEMPS FORT qui nous met à disposition ses murs et sa vitrine et que nous remercions chaleureusement pour son accueil. Tous les mois, c'est un autre artiste membre de l'association qui vient exposer ses œuvres.



EVEIL DE L'ENFANT - MULTISPORTS

Lancement de la saison 2022-2023

En préambule, nous souhaitons vous renouveler nos remerciements pour vos adhésions et la confiance que vous nous communiquez. Le niveau d'inscriptions, en comparaison aux précédentes saisons, est stable. Cela nous encourage à maintenir le niveau de qualité de nos activités et promouvoir nos futurs projets dédiés à la découverte et l'apprentissage par le sport. Comme les années précédentes nous accueillons les 3/5 ans sur les sessions «Eveils» les samedis matin et les 6 ans et + sur les sessions «MULTI» les lundis et mercredis. Pour la 8ème année consécutive, Philippe BABIN, éducateur diplômé d'état, anime et propose différentes activités sportives dépendamment des sessions et de l'âge des enfants. Il mène une réflexion pour que l'activité soit intelligible de tous et dispensée de façon ludique. Ainsi, il essaye d'amener les plus petits et les plus grands dans l'initiation aux respects des règles, à l'interaction en équipe, à la sécurité dans la pratique, etc. Cette



année, nous accueillons Manon RICHARD, stagiaire B.A.F.A, pour l'accompagner dans cet exercice. L'épidémie de COVID-19 n'étant pas éradiquée, nous sommes toujours sous le couperet de celle-ci. Soyons vigilants et responsables dans l'hypothèse où nous

devrions subir de nouveaux aléas liés à cette situation. Cette année nous renouvelons différentes opérations. Les «stages», l'un fut dispensé lors des vacances de la Toussaint et nous planifions, potentiellement, deux nouveaux stages dont un qui s'articulera autour de la pratique du vélo (sécurité routière, entretien de la partie cycle & pratique) à dessein une sortie vélo sera organisée pour les 6-11 ans. Nous renouvelons aussi notre opération «Bijou», nous proposerons une animation de Noël pour les 3-5 ans, nous souhaitons aussi renouveler notre sortie pédestre ouverte à toute la famille et courant Juin une session parents/enfants ponctuée par notre assemblée générale. Nous profitons de cet article pour solliciter votre investissement dans la vie associative. Alors si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche, n'hésitez pas à vous manifester auprès des membres du bureau. Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2022 et nous espérons vous retrouver, toutes et tous, en pleine forme pour cette nouvelle année 2023.

Le bureau : Président : Ludovic PERRIN, Vice-présidente : Gwennaëlle PLOTTIN LE DANTEC, Trésorière : Anne BROCHU, Secrétaire : Sandrine GEORGET, Animateur : Philippe BABIN, Stagiaire B.A.F.A. : Manon RICHARD

Le bureau : Président : Ludovic PERRIN, Vice-présidente : Gwennaëlle PLOTTIN LE DANTEC, Trésorière : Anne BROCHU, Secrétaire : Sandrine GEORGET, Animateur : Philippe BABIN, Stagiaire B.A.F.A. : Manon RICHARD

VILAINE EN FETE 5ème édition



Après une longue attente pour cause de COVID, Vilaine en Fête, grande fête nautique et terrestre a pu animer notre belle Vilaine durant la semaine de l'Ascension du 23 au 29 mai 2022. Ce sont 120 vieux gréements soit environ 400 membres d'équipage qui ont déambulé sur la Vilaine, en faisant des étapes à Pénestin, Camoël, Férel, Arzal, La Roche Bernard, Follieux Nivillac - Béganne, le Port de Cran à Saint-Dolay, Fégréac avec la mini croisière des élus et Redon. Des animations musicales et festives, 2 feux d'artifice, des jeux, des expositions, des découvertes ont agrémenté les escales du midi et du soir attirant ainsi un public d'environ 30 000 personnes tout au long de la semaine. Ce fut un beau succès avec une météo correcte. L'équipe de Vilaine en Fête vous dit « A Bientôt en 2024, semaine de l'Ascension du 6 au 12 mai ».

BREIZH SPORTS MARZAN BASKET

Beau début de saison pour le BSMB

Cette année, nouveautés ! Nous avons une équipe de U13 Garçons et une équipe de Seniors ! Nous avons également nos U9, U11 et U13 Filles. Le club compte actuellement 48 licenciés. Vous pouvez suivre nos informations et notamment les programmes des matchs à domicile ainsi que les résultats sur Facebook et Instagram (breizhsportsmarzانبasket). Venez nombreux assister à nos matchs

à domicile ou à proximité. L'envie et la persévérance de nos joueurs sont captivantes ! Notre association a toujours besoin de bénévoles notamment pour l'arbitrage et pour la table lors des matchs à domicile. Si vous avez un peu de temps et souhaitez nous aider, contactez-nous par email bsmb56130@gmail.com et via les réseaux sociaux !



**DU SAMEDI 7 JANVIER AU
MERCREDI 29 MARS**

Artothèque gravures

L'artothèque «La réserve» vous permet d'emprunter une œuvre d'art aussi aisément qu'un livre. Vous choisissez jusqu'à 3 gravures et en profitez à domicile. Partenariat entre la Médiathèque départementale et l'association La Maison. Partenariat entre la Médiathèque départementale et l'association La Maison.



VOS RENDEZ-VOUS

Expositions, ateliers, spectacles... Le calendrier des animations janvier-juin 2023 est en construction : pour ne rien manquer, surveillez l'affichage devant la Médiathèque ou demandez à recevoir la lettre mensuelle d'information numérique (c'est gratuit) par mail mediatheque@marzan.fr



LE 2ND MARDI DU MOIS Eveil au livre

De 10h00 à 11h00. Mardi 10 janvier, mardi 14 février, mardi 14 mars, mardi 11 avril, mardi 9 mai, mardi 13 juin. Entrée libre et gratuite.

Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans.

JANVIER

DATE À VENIR

Atelier gravure

Gratuit sur inscription, tout public à partir de 9 ans.

Dans le cadre de l'Artothèque, l'association La Maison vous propose une initiation à la gravure.



FÉVRIER

MERCREDI 11 JANVIER ET MERCREDI 8 MARS

Atelier d'entraide numérique

De 14h00 à 16h00. Entrée libre et gratuite. Vous souhaitez apprendre de nouvelles choses ou régler une difficulté ? Vous avez des compétences à partager ? L'association la Fourmière vous invite à un partage de compétences. Des membres de l'association seront présents pour répondre à vos problématiques numériques. Penser à apporter votre matériel.



VENDREDI 13 JANVIER À 18H30

Lancement du Prix Facile à lire en Bretagne

Entrée libre et gratuite. Votre Médiathèque rejoint les 80 structures bretonnes participantes au Prix Facile à Lire en Bretagne. Les lecteurs auront 6 mois (de janvier à juin) pour départager les 8 titres de la sélection.



LE DERNIER SAMEDI DU MOIS

Atelier Jeux

De 10h00 à 11h45, les 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai (veille de la journée mondiale du jeu), 24 juin. Entrée libre et gratuite, à partir de 4 ans. Découvrir des jeux (cartes, plateaux, coopératifs, etc.), passer un bon moment et mieux comprendre les règles des jeux que vous pouvez emprunter tout au long de l'année.



MODE D'EMPLOI

« L'accès à la Médiathèque, la consultation sur place des catalogues et des documents sont libres et ouverts à tous aux heures d'ouverture au public. » (Art. 2 du règlement intérieur)

L'équipe de la Médiathèque est heureuse de vous accueillir les mardi 16h-18h, mercredi : 10h-12h / 14h-18h, vendredi : 16h-18h30, samedi 9h30-12h. Abonnement individuel : adulte : 12 € / an, jeune (jusqu'à 18 ans) : 3 € / an, assistante maternelle : 3 € / an, abonnement individuel mensuel : 3 €. Vous pouvez emprunter 10 documents pour 3 semaines. Accès WIFI, ordinateurs et imprimante. Suivi de vos prêts et réservations à partir de votre compte sur notre catalogue en ligne.

OFFRE SUR PLACE

Plus de 7000 livres, 650 CD, 830 DVD, 260 jeux et 12 abonnements magazine.





SAMEDI 1ER AVRIL Présentation de la sélection du Prix du 1er roman des lecteurs de l'estuaire de la Vilaine.

Lieu à définir. Public adulte. L'association Coeff109 dévoilera le 5ème sélection du Prix. Cinq premiers romans à lire avant l'élection de mi-novembre. En savoir plus : <https://www.coeff109.com>

DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 AVRIL Exposition Les toiles de Marzan

Entrée libre et gratuite, tout public. L'association Marz'Arts se propose de réunir des œuvres d'artistes peintres amateurs débutants ou non et professionnels confirmés.



DIMANCHE 30 AVRIL Echange de plantes

Devant la médiathèque Troquez, échangez vos boutures, vos graines avec des personnes proches de chez vous ! Organisé par l'Association Marz'Arts

VENDREDI 26 MAI Election du lauréat du Prix Facile à lire en Bretagne

À 18h30. Entrée libre et gratuite Les lecteurs pourront voter pour leur livre préféré parmi les 8 ouvrages en lice. Les résultats régionaux seront dévoilés mi-juin par Livre et lecture en Bretagne.

MAI - DATE À VENIR Conte interactif

Les forêts
Gratuit inscription conseillée, tout public

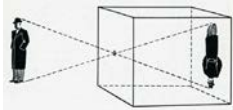


AVRIL

SAMEDI 4 ET 11 FÉVRIER, 4 ET 18 MARS, 8 AVRIL

Cycle d'ateliers Photo frugale

De 9h30 à 12h00
Gratuit sur inscription, public adulte. Olivier vous propose de comprendre le procédé de la boîte noire à l'origine des premières photographies, de fabriquer un sténopé, de réaliser les prises de vues, de développer les images. Les créations seront partagées sur le catalogue international coopératif de la Journée Mondiale de la Photographie au Sténopé (pinholeday.org).



MAI

DU 5 MAI AU 28 JUIN Exposition Les arbres remarquables en Morbihan



Entrée libre et gratuite. Tout public. Prenez un peu de hauteur et partez à la découverte de cette exposition qui met en valeur le patrimoine extraordinaire que constituent les arbres remarquables du territoire. Vous apprendrez toutes les spécificités des arbres et de la forêt, depuis la complexité des écosystèmes au langage des arbres. Prêt de la Médiathèque départementale du Morbihan.

DU 3 AU 31 MAI Exposition « Le jeu de société, un loisir bon pour la planète ? »

L'Union des Éditeurs de Jeux de société a commandé à un cabinet spécialisé la 1ère étude sur l'impact écologique des jeux de société, basée sur l'Analyse du Cycle de Vie de 3 formats de jeux de plateau. Découvrez les résultats dans de cette exposition.

SAMEDI 27 MAI Veille de la journée mondiale du jeu

De 10h00 à 16h00. Entrée libre et gratuite. A partir de 4 ans. Depuis 2009, la journée mondiale du jeu (28 mai) s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale internationale du World Play Day, mise en place par l'association internationale des ludothèques (ITLA). La ludothèque vous propose un atelier jeu rallongé pour un bel échauffement ludique !

JUIN

SAMEDI 10 JUIN Sortie arbres remarquables

De 14h30 à 17h00.
Gratuit sur inscription. Benoit Le Barbier du CPIE Brocéliande.



JUIN - DATE À VENIR Concert-lecture Swing Song Quartet

Gratuit, inscription conseillée, tout public.



OFFRE NUMÉRIQUE

Améliorez vos connaissances, formez-vous à distance et consultez une centaine de titres de presse avec ToutApprendre : Une offre de magazines et d'auto-formation : 70 titres de presse (dont deux quotidiens : Libération et 20 minutes), découverte des langues, l'apprentissage du français pour les non francophones, des conseils concernant

la vie professionnelle, informatique et numérique, code de la route (et bateau), méthodes de musique et soutien scolaire. Il n'y a pas de limitation de consultation. Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur le site de la Médiathèque départementale du Morbihan : <https://mediatheque.morbihan.fr/>



JANVIER

VENDREDI 13
Vœux du Maire
Salle polyvalente

DIMANCHE 29
Galette des Rois
Amicale des Boulistes
(Salle des Ajoncs)

FÉVRIER

SAMEDI 18
Repas
Garde du Pont Marzan
Cyclos

MARS

SAMEDI 04
Arbre des naissances
Médiathèque et Lotissement
de Kertamic

Assemblée Générale
En Avant les P'tits Loups
(Salle des Ajoncs)

SAMEDI 11
Repas
Garde du Pont Football (salle
polyvalente)

AVRIL

DIMANCHE 2
Concours de boules
bretonnes
Amicale des Boulistes

Poiss'œuf
Amicale laïque Ecole du
Pigeon Vert

Boutique Ephémère
Sporting Club Marzan (salle
polyvalente)

JEUDI 27 AVRIL AU 01 MAI
Exposition Les Toiles de
Marzan
Marz'arts (Médiathèque)

DIMANCHE 30
Echange de Plantes
Marz'arts (devant la Mé-
diathèque)

MAI

DIMANCHE 07
Vide Greniers
Marzaners Rock'N'Roll

LUNDI 08
Commémoration
Salle des Ajoncs

DIMANCHE 14
Concours de boules
bretonnes
Amicale des Boulistes
Assemblée Générale
Garde du Pont Football (salle
des Ajoncs)

JUIN

SAMEDI 03
Course Cycliste
Garde du Pont Cyclisme
DIMANCHE 11
Concours de boules
bretonnes
Amicale des Boulistes
SAMEDI 10 OU 17
80 ans GP Football
Garde du Pont Football (Salle
des Sports)

DIMANCHE 18
Kermesse
Ecole Le Pigeon Vert
DIMANCHE 25
Kermesse
Ecole Saint Gildas

JUILLET

SAMEDI 08
Repas - Feu d'artifice
Garde du Pont Football et
municipalité

DIMANCHE 09
Concours de boules
bretonnes
Amicale des Boulistes

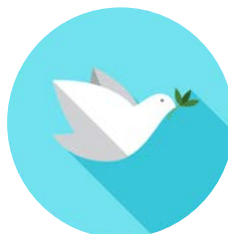


Les inscriptions au calendrier des fêtes ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie. De plus, les associations doivent fournir à chaque réservation une attestation d'assurance.



NAISSANCES

- 04/07/2022 Enzo NOËL Kerdrenne
31/07/2022 Lilas PRACHT I Kerrault
02/08/2022 Naomi MICHEL I rue Yan'DARGENT
15/08/2022 Élyo HAMON 42 Casprais
04/09/2022 Calie MORILLON Mily
12/09/2022 Maïna TOURNEUR 16 rue du Soleil Levant
21/09/2022 Adam LEGRAS Bélléan
30/09/2022 Maë-Lynn MOUTOUSAMY I La Grée de Bas
14/10/2022 Melina GHALI 3 Penhap



DÉCÈS

- 22/06/2022 Daniel LE MAUFF époux de Monique JOUAN,
10 rue de la Gare
18/07/2022 Albert ANÉZO veuf de Denise LE CLAIR,
9 rue du Calvaire
22/09/2022 Alain PREVOST époux de Evelyne INCERTI,
7 rue des Mimosas
29/09/2022 Maurice PAULAY époux de Monique CRÉNO,
Guédas
08/10/2022 Jocelyne GRIELLE 3 Kerrio
08/10/2022 Rosalie RAULT veuve de Ambroise DENIGOT,
14 Les Buttes de Kertuy
22/10/2022 Gilbert GITEAU époux de Muguette PARRIAUX,
Kersempé
27/10/2022 Ritta FELETTIG veuve de Gilbert BERTRAND,
8 rue du Soleil Levant
06/11/2022 Marie-Odile ANÉZO épouse de Jean-Claude
RYO, Kerverlin

Certains actes ne sont pas indiqués conformément au souhait des familles.

Du 2 Mai au 30 Septembre 2022

Été	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-18h00	fermé	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	fermé	9h-12h30 13h30-18h00	fermé
Mardi	9h-12h30 13h30-18h00	8h-12h30 13h30-17h00	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	fermé	9h-12h30 13h30-18h00	9h-12h30 13h30-18h00
Mercredi	9h-12h30 13h30-18h00	8h-12h30 13h30-17h00	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	9h-12h30 13h30-18h00	9h-12h30 13h30-18h00	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-18h00	fermé	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	9h-12h30 13h30-18h00	9h-12h30 13h30-18h00	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-18h00	8h-12h30 13h30-17h00	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	fermé	9h-12h30 13h30-18h00	9h-12h30 13h30-18h00
Samedi	9h-12h30 13h30-18h00	8h-12h30 13h30-17h00	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	9h-12h30 13h30-18h00	9h-12h30 13h30-18h00	9h-12h30 13h30-18h00



4 déchetteries

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Le Guerno
02 97 42 81 12
Rue Saint-Michel
fermée du 02/05/2022
au 01/03/2023

Nivillac
02 99 90 87 99
Le Lin

Péaule
02 97 42 96 64
Théra



2 plateformes de déchets verts

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Damgan
06 31 41 89 97
Parc d'activités de la Lande
fermée du 01/10/2022
au 28/02/2023

Du 1^{er} Octobre 2022 jusqu'à la fin des travaux de la déchetterie de Le Guerno

Hiver	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Mardi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé du 01/10/2022 au 28/02/2023
Mercredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	9h - 12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	9h - 12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Samedi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé du 02/05/2022 au 01/03/2023	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

POURQUOI ?

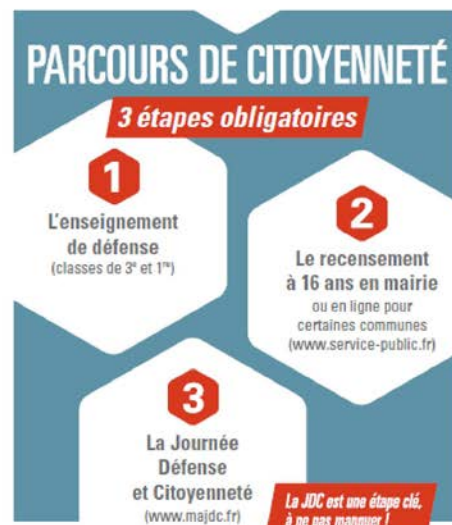
Le recensement citoyen est obligatoire. Cela vous permet :

- 1 d'obtenir une attestation de recensement → Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours soumis à l'autorité publique en France.
- 2 d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) → Participer à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou un concours soumis à l'autorité publique.
- 3 d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Par internet sur www.service-public.fr, si le recensement en ligne est possible dans votre commune.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Marz' en pratique



MAIRIE

La mairie de Marzan vous accueille :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 8h30-12h
Mardi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30
Tel : 02 99 90 63 02
Mail : mairie@marzan.fr
Site internet : www.marzan.fr
Facebook : Ville de MARZAN



MÉDIATHÈQUE

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Vendredi : 16h-18h30
Samedi : 9h30-12h
Tél : 02 99 91 82 94
mail : mediatheque@marzan.fr



AGENCE POSTALE

Marzan dispose d'une agence postale dont les locaux et le personnel sont gérés par la commune. Elle propose les services d'un bureau de Poste classique.
Du lundi au samedi : 9h30-12h30



ALSH

Horaires d'ouverture
Lundi : 8h45-12h30 / 13h15-16h45
Mardi : 8h45-12h30 / 13h15-16h45
Mercredi : 9h30-18h45
Jeudi : 8h45-12h30 / 13h15-16h45
Tél : 02 23 10 29 10 / mail : alsh@marzan.fr
Pendant les périodes de vacances scolaires, merci de vous référer aux horaires notés sur le planning d'activités

Numéros utiles



GENDARMERIE DE NIVILLAC

28 Clos des Métairies – 56130 Nivillac
Tél. 17 ou 02 99 90 61 06



POMPIERS

Zone Artisanale des Métairies –
56130 Nivillac
Tél. 18 ou 112



PERMANENCE DES SOINS

En cas de fermeture des cabinets médicaux, le centre d'accueil et de permanence des soins vous oriente.
Tél. 02 97 68 42 42



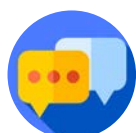
EN CAS D'URGENCE, LE SAMU 56

Tél. 15 ou 112



HÔPITAL

2 rue de la Piscine – 56130 Nivillac
Tél. 02 23 10 10 00



ASSISTANTE SOCIALE

02 97 69 53 01



AMBULANCES TAXI MARZAN

Sarl Breizh Ambulances
13 impasse du Saphir – 56130 Marzan
Tél. 02 99 90 88 60 ou 06 82 00 86 04



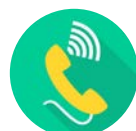
CENTRE ANTIPOISON

CHU Pontchaillou - 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 Rennes Cedex
Tél. 02 99 59 22 22



ENEDIS

Tél. 09 69 32 18 79
Dépannage électrique : 09 72 67 50 56



ORANGE

Service Assistance : 39 00



EAU ET ASSAINISSEMENT

SAUR EAU 02 56 56 20 09
Veolia eaux usées 09 69 32 35 29



CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BAESSLER : 06 22 56 05 80